

Diplôme de conservateur de bibliothèque

mémoire d'étude - janvier 2004

L'animation en bibliothèque en France et au Québec.

Damien Belvèze

Sous la direction de Réjean Savard
Professeur de Bibliothéconomie à l'EBSI

Remerciements

Je remercie tout d'abord Monsieur Réjean Savard pour l'aide assidue qu'il m'a apportée tout au long de mon travail et les remarques dont il a enrichi celui-ci. Que soient remerciées également tous les professionnels français et québécois qui ont donné de leur temps pour répondre à mon questionnaire.

Merci également au personnel de la bibliothèque de Brossard de m'avoir donné un exemple éclairant de programmation d'activités culturelles au Québec.

Merci enfin à MM. Etienne Cavalié et Arnaud Sillet pour leur aide technique.

Résumé : La présente étude traite de l’histoire des pratiques et des conceptions de l’animation dans les bibliothèques municipales françaises et anglo-saxonnes. Elle présente ensuite sous un aspect problématique les tendances actuelles en matière d’animation en France et au Québec. Elle résume enfin les réponses obtenues à un questionnaire diffusé dans ces deux pays afin d’évaluer les buts et les contenus culturels que les personnels en charge de l’animation lui attribuent aujourd’hui.

Descripteurs :

Bibliothèques publiques—activités culturelles—Québec (Canada)

Bibliothèques publiques—activités culturelles—France

Lecture—promotion—Québec (Canada)

Lecture—promotion—France

Toute reproduction sans accord express de l’auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract : The following essay deals with the history of cultural and non-book activities in the French and Anglo-Saxon public libraries. The modern ways of programming, especially those that one can observe nowadays in France and Quebec, will also be discussed. At last this work sums up the answers to a questionnaire that was spread among the Quebec and French librarians in order to know on both sides for which purposes they program such activities and what kind of culture they intend to propagate by those means.

Keywords :

Public libraries—cultural programs—Quebec

Public libraries—cultural programs—France

libraries and community—Quebec

Reading promotion—Quebec

Reading promotion—France

Sommaire

INTRODUCTION	8
--------------------	---

LE MOT « ANIMATION » ET L'HISTOIRE DES PRATIQUES

D'ANIMATION EN FRANCE, DANS LES PAYS ANGLO-SAXONS ET AU

QUÉBEC	11
--------------	----

1. LE MOT « ANIMATION »	11
-------------------------------	----

1.1 Animation= «Donner une âme »	12
--	----

1.2 Programmer=choisir, planifier, organiser, faire connaître, « performer »	15
---	----

2. HISTOIRE DES PRATIQUES D'ANIMATION EN BIBLIOTHÈQUE DANS LES PAYS ANGLO-SAXONS, EN FRANCE ET AU QUÉBEC.	18
---	----

2.1 <i>Les lyceums et les Mechanics' Institutes</i>	19
---	----

2.1.1 Vocation des premiers instituts.....	19
--	----

2.1.2 Dérives de la formation professionnelle vers la culture esthétique et intellectuelle.	20
---	----

2.2 <i>La philosophie de l'animation dans les années 60 et 70 en France</i>	22
---	----

2.2.1 Les mouvements d'éducation populaire.	22
--	----

2.2.2 La transition de l'éducation populaire à l'animation	23
--	----

2.2.3 L'animation : une pédagogie sans contenu ?	23
--	----

2.2.4 L'animation : une pédagogie libertaire de l'autonomie.	24
---	----

2.2.5 Radouber le tissu social	24
--------------------------------------	----

2.2.6 les militants et les « communicants ».....	25
--	----

2.3 <i>Au Québec, pendant ce temps</i>	28
---	----

L'HÉRITAGE DU PASSÉ : DES CONCEPTIONS PROBLÉMATIQUES ET

DES PRATIQUES DIVERGENTES.	30
---------------------------------	----

1. L'ANIMATION : UNE QUESTION D'IMAGE OU UN SERVICE PARTICULIER ?	30
---	----

1.1 <i>quelles activités recouvre le concept d'animation ?</i>	30
--	----

1.1.1 Animation et convivialité	30
---------------------------------------	----

1.1.2 Les avantages d'une prise en compte large de l'animation.....	32
---	----

2. L'ANIMATION EST-ELLE UNE AIDE POUR LE LIVRE ?	33
--	----

2.1 Animations polymorphes.....	33
2.2 Les ateliers de lecture.....	35
2.2.1 Refus de l'animation pour elle-même.....	35
2.2.2 Le contexte : une réévaluation de l'acte de lire.....	35
2.2.3 Les ateliers d'animation de la lecture.....	37
3. QUELLE PLACE POUR LES « BIBLIOTHÈQUES ANIMÉES » DANS LE RÉSEAU MUNICIPAL ?.....	38
3.1 La bibliothèque comme centre social et centre de divertissement.....	38
3.2 Valorisation du partenariat.....	40
4. LA POLITIQUE DE L'ANIMATION : POUR UNE RECONNAISSANCE DE TOUS LES PUBLICS ?.....	41
4.1 L'animation : un service généraliste ou un service culturel ?.....	42
4.1.1 Un Service généraliste ?.....	44
4.1.2 Un service culturel ?.....	46
4.2 La venue des médiateurs.....	47
4.2.1 Médiation versus animation.....	48
4.2.2 La tentation du communautarisme.....	49
4.3 L'animation : un service à la communauté ou un service aux communautés ?.....	51
4.3.1 En France :.....	51
4.3.2 Au Québec :.....	52
5. CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.....	53

L'ANIMATION, TELLE QUE LES PROFESSIONNELS L'ENVISAGENT AUJOURD'HUI55

1. LA MÉTHODE.....	55
2. LES BUTS GÉNÉRAUX DE L'ANIMATION.....	58
2.1 L'animation est-elle une question d'ambiance et de convivialité ?.....	58
2.2 Que peut l'animation pour la promotion du livre ?.....	58
2.3 Quelle est la part de la pédagogie dans l'animation actuellement ?.....	59
2.4 Que devient la place de la bibliothèque animée dans le réseau municipal ou communautaire ?.....	60

2.5	<i>Comment la bibliothèque agit-elle par l'animation sur les citoyens ? Quelle visibilité la bibliothèque donne t-elle par sa programmation aux associations.....</i>	61
2.6	<i>Animation et créativité de l'utilisateur.....</i>	62
3.	LA BIBLIOTHÈQUE FACE AUX NOUVEAUX INTÉRÊTS DES USAGERS.....	63
3.1	<i>Les animations territoriales de la bibliothèque.....</i>	63
3.2	<i>Bien être et développement personnel.....</i>	64
3.3	<i>Le « practico-pratique. ».....</i>	65
3.4	<i>Les sujets d'actualité, les sujets politiques et les débats.....</i>	66
4.	ÉTUDE DE L'INFLUENCE DE CERTAINS FACTEURS SUR LE CHOIX DES OBJECTIFS ET DES ANIMATIONS.....	67
4.1	<i>Les variations selon la taille de la bibliothèque. (voir annexe 4).....</i>	67
4.2	<i>Les variations selon le type de bibliothèque. (cf. annexe 3).....</i>	69
4.3	<i>Les variations selon l'âge. (cf. annexe 6).....</i>	70
4.4	<i>Les variations selon le titre. (cf. annexe 5).....</i>	71
4.5	<i>Les variations selon l'expérience antérieure. (cf annexe 7).....</i>	72
	CONCLUSION.....	74
	BIBLIOGRAPHIE.....	77
	TABLE DES ANNEXES.....	82

Introduction

« ...animation culturelle. C'était le grand mot, ça faisait des centres »
Émile Ajar, Gros-Câlin, 1974

« Béquille du livre » : voici l'une des images qu'on serait tenté d'accoler à cet ensemble de pratiques -projections de films adaptés de romans, ateliers d'écriture, de lecture, conférences, heures du conte, etc.-réunies jadis dans les expressions « activités d'extension », « activités secondaires » ou « activités non-livresques » et qu'on appelle aujourd'hui tout simplement –mais en réalité ce n'est pas simple du tout- des « animations ».

En effet, le rapport entre l'animation et le livre paraît dès le départ problématique. Les ignorants qui en ont le plus besoin ne sont pas tentés par la sagesse, disait Socrate. Ceux qu'on appelle aujourd'hui les non-lecteurs ne le sont pas davantage par le livre. L'animation peut dans ce cas jouer le rôle d'un « aiguillon » autant que d'une « passerelle ». Par ailleurs, en choisissant la pédagogie du détour et de la participation active, cette catégorie de services n'est pas très éloignée des méthodes alternatives d'enseignement ; elle se situerait donc quelque part entre la « leçon de livre » et la « leçon de choses ». En outre, elle offre une « vitrine » aux citoyens qui la franchiront peut-être (c'est à espérer) pour aller aux livres eux-mêmes. L'animation répond enfin à une demande culturelle qui n'est pas toujours orientée vers les livres. Sans doute elle est dans son rôle lorsqu'elle polarise ce besoin vers ce qui lui est propre : son édifice et ses collections. Mais en offrant un lieu de rencontre aux artistes et aux associations, elle accueille aussi les questions sociales et esthétiques du jour et permet au citoyen d'y prendre part. Un programme d'activités culturelles peut donc être comparé dans certains cas à une « machine à tisser du lien social ».

On voit que la béquille ne donne qu'une image imparfaite des ambitions dont l'animation est parée. Ces ambitions d'ailleurs sont-elles partagées par tous les professionnels de façon équivalente ? Depuis les années soixante pendant lesquelles l'animation a fait florès dans la bibliothèque et au dehors, la démocratisation de la culture, la promotion de la créativité et de l'imaginaire, (le côté « passerelle » et « alternatif ») étaient jugés prioritaires. On faisait de surcroît

avec les moyens du bord. Depuis l'animation s'est institutionnalisée. Elle bénéficie de personnels souvent formés pour la cause ainsi que de budgets séparés ; elle en outre fait l'objet de techniques éprouvées et requiert une maîtrise de plus en plus grande des médias et pas seulement du multimédia. Pourtant l'animation n'est-elle pas d'abord un enjeu de culture (communication du patrimoine linguistique, littéraire, artistique) avant d'être une question de technique ? Au Québec, un historien qui s'est penché sur le développement des bibliothèques rappelle que « la culture des bibliothèques québécoises est française, tandis que les techniques sont d'importation américaine¹ » : de quel côté se range l'animation dans ce pays ? Une synthèse est-elle réalisée dans le nôtre ?

Ces questions à notre avis justifiaient une étude comparée des pratiques d'animation en France et au Québec et le présent mémoire en interrogeant des bibliothécaires chargés de l'animation dans ces deux pays est une tentative dans ce sens.

La présente étude commence donc par retracer la façon dont sont apparues les pratiques d'animation dans les bibliothèques françaises et anglo-saxonnes (lesquelles ont influencé les bibliothèques de la Belle Province). Nous avons insisté notamment sur la naissance du concept d'animation dans un contexte bien particulier, celui des années 60 en France, marqué par le passage de l'éducation populaire à l'ère des animations socio-culturelles. Cette étude à la fois historique et conceptuelle nous amène dans un deuxième temps à considérer les tendances et les tensions qui résultent aujourd'hui de la diversité des pratiques et des conceptions héritées du passé. On essaiera notamment d'analyser les problèmes que pose aujourd'hui l'animation dans ses multiples emplois : moyen de communiquer une certaine image de la bibliothèque (ne s'agit-il que de cela ?), art de promouvoir le livre (est-elle vraiment conçue pour faire lire et comment ?) et manière de répondre à un public de plus en plus hétérogène. La troisième partie enfin présente les réponses obtenues à un questionnaire sur l'animation que nous avons soumis au mois de novembre 2004 à un grand nombre de bibliothécaires français et québécois. Ce questionnaire ne cherche pas à faire un état des lieux, mais plutôt un état des conceptions du rôle de l'animation au sein de la collectivité

¹ *Livre, bibliothèque et culture québécoise, mélanges offerts à Edmond Desrochers, s.j.* Montréal : ASTED, 1977

et du lien plus ou moins grand qui la rattache aux missions traditionnelles des bibliothèques, c'est à dire la conservation et la communication des documents.

Au terme de ce parcours, nous espérons que nous en saurons un peu plus long sur la façon dont les bibliothécaires de la Vieille et de la Nouvelle France considèrent aujourd'hui la place de l'animation dans le champ de leurs missions.

Le mot « animation » et l'histoire des pratiques d'animation en France, dans les pays anglo-saxons et au Québec

1. le mot « animation »

Il convient tout d'abord de s'interroger naïvement sur le terme qui a été choisi pour désigner toutes ces activités, encore qualifiées de « secondaires » ou « d'extension² », qui figurent sur les dépliants ou les sites électroniques des bibliothèques : conte, théâtre de marionnettes, conférence, atelier de lecture, atelier d'écriture, de calligraphie, de généalogie, de théâtre, projection de films, rencontres avec un écrivain, un peintre, un acteur, un globe-trotteur, visite animée de la bibliothèque, etc.

Le mot français qui les désigne est « animation »

Le mot anglais est *programming* ou *programme*³. D.W Davies, auteur de *Public Libraries as culture and social center*⁴ parle lui de « *non-book activities* », ce qui suscite une interrogation : peut-on réellement organiser des activités indépendantes du livre dans une bibliothèque ?

Le mot utilisé dans les bibliothèques francophones du Québec est très largement le mot français⁵, mais les thèmes de l'animation sont influencés par l'emprise culturelle et technique des Etats-Unis. Le Québec nous paraît ainsi situé au confluent de deux courants : celui de la culture française qui irrigue la langue des

² Ces termes acceptés la plupart du temps manifestent dans les mots un consensus que les restrictions budgétaires en France et au Québec démontrent dans les faits : la collection passe avant l'animation. Les activités d'extension est le synonyme conventionnel qu'emploie Bernadette Seibel en 1983 dans *L'animation dans les bibliothèques centrales de prêt*.

³ Aux USA, on écrit *program*

⁴ The Scarecrow Press, inc. 1974

⁵ « Les bibliothèques animées » : titre du programme remis aux usagers des bibliothèques de la ville de Québec. « Animation de la lecture » : chapitre d'un rapport d'activités de la bibliothèque de Brossard. « Bilan des animations des bibliothèques du Québec » : titre d'un rapport commandité en 2003 par le ministère québécois de la culture et de la communication, et cetera.

québécois et a toujours inspiré ses élites, celui du pragmatisme américain qui permet de promouvoir et de diffuser de façon massive les biens culturels. C'est pourquoi le cas du Québec nous semble a priori si intéressant.

Animation et programme ne sont pas des termes équivalents par l'ancienneté.

L'« animation » est nouvelle : le mot a fait son entrée dans le Robert en 1972 et sa définition est marquée par les études en psychologie de groupe qui sont conduites à l'époque : « animation : méthodes de conduite d'un groupe qui favorisent l'intégration et la participation de ses membres à la vie collective (cf. dynamisme de groupe). Exemple : L'animation d'une maison de la culture, d'un centre aéré. » Le mot « programme » en revanche est plus ancien que les premières bibliothèques publiques elles-mêmes.

L'animation comporte un certain nombre de valeurs ancrées dans la réalité politique et sociale des années 60 (animer pour enseigner autrement que l'école institutionnelle, pour susciter la créativité et l'imaginaire, deux facultés qui sont souvent prises à l'époque pour des armes de subversion au service de l'individu⁶) ; le mot « Programme » en revanche est politiquement neutre et s'inscrit dans l'offre de services habituelle d'une bibliothèque désireuse de rencontrer la clientèle la plus grande possible.

1.1 Animation= «Donner une âme »

L'animation, comme son nom l'indique, vient donner de l'âme à ce qui en manque d'une façon ou d'une autre, à ce qui reste à l'écart de la circulation et des usages sociaux. Dans une bibliothèque, on peut vouloir animer le livre ou le document : « Rappelons que l'animation consiste à donner vie à un document audiovisuel dans la médiathèque⁷ ». Dans cette acception du mot « animer », l'animation prête vie au livre en lui assurant des lecteurs, ce qui revient à l'ôter de sa mort, cet état qu'il trouve en séjournant dans les rayons et que Sartre a très bien décrit dans *Situations II* : « un livre n'est rien qu'un petit tas de feuilles sèches, ou alors une

⁶ « L'imagination au pouvoir » est un slogan de mai 1968.

⁷ « L'animation audiovisuelle » Dominique Margot, dans *L'action culturelle en Bibliothèque*, éditions du cercle de la librairie, sous la direction de Vivianne Cabannès, Paris 1998

grande forme en mouvement : la lecture.» Pour cette raison, il n'est peut-être pas aussi judicieux de prévoir une animation à propos d'une nouveauté qui sera empruntée spontanément qu'au sujet d'un bon livre boudé à tort soit qu'il « ait vécu » ou bien qu'il ne corresponde pas aux narrations qui ont la faveur des éditeurs ou du marché. Ceci vaut surtout pour les livres d'enfants.

On parle également d'animer un local, un équipement :

« Les enfants s'entendent très bien à faire bouger un décor. Cela aussi, c'est de l'animation.⁸ » Beaucoup de professionnels considèrent en effet que la décoration pourvue qu'elle soit renouvelée est la base de l'animation. Au Québec, cette conception permet notamment aux bibliothécaires d'entretenir un partenariat en général fructueux avec les étudiants d'arts plastiques des cegeps⁹.

Le plus souvent ce sont les salles de lecture que l'on anime en renouvelant régulièrement leur décoration avec l'aide des jeunes lecteurs. Le changement, la mobilité apparaissent ici comme les vertus principales de l'animation, un gage de vitalité :

« Mais où sont les livres ? Pendant la séance elle-même, ils sont partout éparpillés sur la table, ouverts, refermés, touchés, remués. Je n'ai pas dit « malmenés ». Ils vivent.¹⁰ » L'écueil est évidemment de prendre pour preuve d'une animation efficace le mouvement et le désordre plutôt que le nombre d'emprunts après une manifestation.

L'animation d'un équipement peut aussi révéler un désir de construire une certaine ambiance favorable à la fréquentation, comme nous le verrons ultérieurement sans lien direct avec la « réanimation » des livres ou pour le dire en des termes contemporains la « mise en valeur des collections ».

Enfin, on a pu parler d'animer le lecteur lui-même :

⁸ *L'atelier de lecture*, Claude-Rose et Lucien Touati, collection lecture en liberté, Magnard, Paris 1975, p55

⁹ Au Québec, les cegeps, issus de la Révolution Tranquille sont des établissements d'enseignement intermédiaires entre le lycée français et la classe préparatoire.

¹⁰ *ibid.*

« Pour animer des enfants en partant des livres...¹¹ » ainsi commence une phrase de Claude-Rose Touati, libraire qui, au début des années 70, a entrepris avec son épouse de créer un atelier d'animation de la lecture dans ses locaux.

Cette phrase ne veut pas dire que l'utilisateur qui banalement lit son livre a l'œil morne, mais elle est sous-entend quand-même qu'il existe deux formes de rapport au document : un rapport passif de consommation et un rapport actif de participation et de construction du sens. Nous y reviendrons lorsque nous aborderons l'apport des nouvelles théories de la lecture à l'animation dans les années 70.

¹¹ *ibid.*

1.2 Programmer=choisir, planifier, organiser, faire connaître, « performer »

L'anglais a emprunté au français le mot programme qui vient du grec προγραφειν « écrire pour le public ». Étymologiquement, le « programme » est ce que le citoyen doit avoir lu pour être en mesure d'exercer ses droits et ses devoirs civiques.

Le dictionnaire *Webster's* donne les définitions suivantes du mot « programme » :

1.*Proclamation*

2.*Prospectus or syllabus*

3.*Acts speeches, musical pieces that makes up an entertainment or a ceremony*

4.*A scheduled broadcast on a radio*

5.*A plan or procedure for dealing with some matter*

6.*All the activities that can be participated in at a community center, camp, resort, etc.*¹²

Les acceptions 1 et 2 assimilent le programme à un mode de communication.

Les acceptions 3 et 6 évoquent des activités faites pour animer des rassemblements.

Les acceptions 4 et 5 insistent davantage sur la planification, le calendrier et les procédures de ces activités.

Ces six définitions mettent en évidence d'emblée les fonctions les plus évidentes du programme tel qu'il est aussi conçu dans les bibliothèques : communiquer, organiser, réunir des gens autour d'activités.

Le terme est évidemment moins « poétique » que le mot *animation* et en contrepartie a donné lieu à moins d'interprétations différentes. Le mot « programme » suggère une activité quotidienne, codifiée, attendue par un public, tandis que le terme « animation », en dépit de l'aspect institutionnel qui en a

¹² 1.Proclamation 2.Prospectus ou syllabus (voir note de bas de page suivante) 3. Performances orales ou pièces instrumentales qui complètent un divertissement ou une cérémonie 4.émission régulière à la radio. 5. un plan ou un canevas pour traiter tel ou tel sujet. 6.L'ensemble des activités auxquelles on peut participer dans un centre communautaire, un camp, un lieu de vacances, etc.

affaibli peu à peu la force et la nouveauté, a conservé un air d'innovation et de rupture avec la routine.

De plus, le mot « programme » incite davantage le bibliothécaire à soigner sa « communication », comme en témoigne cet extrait du *Webster's* qui lui donne comme synonyme *prospectus*, c'est à dire un terme qui est utilisé en anglais pour désigner un « plan d'affaire destiné à informer des investisseurs¹³ ». Le *programme* anglo-saxon est indissociable de la *newsletter* et généralement de tous les bulletins d'information distribués aux usagers ou paraissant dans les journaux qui en communiquent l'état final. Que seraient les associations sans le journal, écrivait Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique ?* La communication est d'autant plus nécessaire aux bibliothèques anglo-saxonnes qu'elles attendent une grande partie de leur financement d'entreprises et de fonds privés. Il existe même des « animations de levée de fonds¹⁴ » (*funds raising programs*), encore inexistantes au Québec, mais courantes aux USA, qui associent des sommités des sports, des arts ou du spectacle aux bibliothèques afin d'augmenter les dotations de celles-ci. Cette divergence de vocabulaire correspond donc encore aujourd'hui à une divergence de points de vue, de pratiques et de cultures professionnelles : tandis que l'animation renvoie à une philosophie, à une vision particulière de la place de la bibliothèque dans la cité, le *programme* évoque un travail quotidien du bibliothécaire tourné vers l'utilisateur, travail non moins important et plus visible que le catalogue ou les recherches bibliographiques¹⁵.

¹³ Définition de Prospectus dans le Webster's : "prospectus : a statement outlining the main features of a new work or business [...] often specifically a document, made available to investors, containing detailed information about a stock issue, mutual fund, etc." (prospectus : déclaration soulignant les principales caractéristiques d'un nouveau travail ou d'une nouvelle entreprise, souvent entendu de manière spécifique pour un document diffusé auprès des investisseurs et comportant des informations détaillées sur l'écoulement des stocks ou un financement partagé.

¹⁴ Selon la terminologie que Réjean Savard emploie dans ses cours sur la bibliothèque publique à l'EBSI. On pourra trouver des informations sur ces *funds raising programs* dans le livre de Brett W. Lear, *Adult programs in the Library*. Le chapitre V de ce livre qui traite des animations de levée de fonds se trouve sur la toile (site de l'American Library Association). Une animation de levée de fonds n'est pas prise en charge directement par la bibliothèque qui tient à conserver la gratuité de ces services, mais par les amis de la bibliothèque qui la supportent. Il ne doit pas y avoir d'ambiguïté à ce sujet : Brett W. Lear donne l'exemple d'un repas à \$50 suivi d'une conférence d'auteur à succès (« a \$50-a-plate fund raising dinner with a keynote address by a best selling author ») Evidemment il y a moyen de trouver des animations moins onéreuses pour les citoyens !

¹⁵ Sylviane Dailleau, dans son mémoire d'étude prête au *program* américain un contenu plus proche de la formation à l'utilisateur qu'à l'animation. Pourtant, le livre de Brett W. Lear présente pourtant un grand nombre d'animations qui se rapprochent des loisirs. Quant au site du *National Center for Education Statistics* qui définit les *Programs* comme « des activités planifiées pour groupes ou individus qui sont offertes afin de diffuser de l'information, de l'instruction ou d'aider leur enrichissement culturel », il ne manifeste pas une si nette prédominance pour la formation au sein de l'animation.

Maintenant, allons plus loin que les mots, aux choses elles-mêmes et voyons comment elles se sont construites et agencées au fur et à mesure des siècles et plus précisément pendant les dernières décennies.

2. Histoire des pratiques d'animation en bibliothèque dans les pays anglo-saxons, en France et au Québec.

Dans *De la démocratie en Amérique*, Tocqueville s'étonne de la constance avec laquelle les Américains s'unissent en associations diverses et variées : « Il n'y a rien, suivant moi, qui mérite plus d'attirer nos regards que les associations intellectuelles et morales de l'Amérique.¹⁶ » Ce phénomène explique en partie le rapide développement des bibliothèques publiques en Amérique du Nord. Vouées à servir de lieu de rassemblement pour des hommes désireux de cultiver des loisirs studieux plutôt qu'à conserver des livres¹⁷, ces bibliothèques suscitent une sociabilité bien différente des établissements français à la même époque.

C'est dans cet esprit qu'ont été fondées les premières bibliothèques au Québec -si l'on excepte celles qui sont tenues par le clergé catholique-, la Quebec literary & historical society en 1824, la Montreal Natural History Society en 1828 et les Montreal & Quebec mechanics' Institutes en 1828 et 1831. A ce sujet, la trajectoire de l'Institut Canadien à Québec est révélatrice : fondé en 1848 pour promouvoir la culture des colons français au Québec, l'Institut doublé d'une bibliothèque a joué un rôle surtout socio-culturel dans les cent premières années de son existence. Puis les activités directement liées à la bibliothèque se sont intensifiées et ont pris le pas sur les autres en terme de budget au tournant des années 40. Cette dynamique s'est amplifiée jusqu'à aujourd'hui où le budget alloué à la bibliothèque est de loin le plus important¹⁸ dans les fonds que perçoit l'Institut. Au Québec, comme aux Etats-Unis, l'existence d'une bibliothèque est toujours intimement liée au souci de fournir aux citoyens un lieu de rassemblement tourné vers les loisirs et la recherche d'information.

¹⁶ De la démocratie en Amérique, II, 5, O.C., I, 2, pp116-117

¹⁷ contrairement aux bibliothèques municipales françaises « sorties toutes armées des confiscations révolutionnaires » pour reprendre l'expression de Agnès Marcetteau-Paul (Histoire des Bibliothèques, tome 3)

¹⁸ voir la conférence de Jean Payeur à la bibliothèque Gabrielle Roy le 24 mai 1989 enregistrée par les soins de la bibliothèque. Le document est disponible à l'EBSI.

2.1 Les lycéums et les Mechanics' Institutes

Les Lycéums et les Mechanics' Institutes sont des organismes fondés et soutenus par des mécènes dont la vocation initiale est d'offrir de l'instruction aux masses laborieuses. Leurs bibliothèques sont souvent les premières institutions ouvertes à un large public dans les principales villes d'Angleterre et des États-Unis avant l'installation des premiers établissements publics au milieu du XIX^e siècle.

2.1.1 Vocation des premiers instituts

La logique des « instituts d'artisans » (traduction québécoise des Mechanics' Institutes) est largement inspirée de la philosophie d'un Condorcet ou d'un D'Alembert : en un temps d'industrialisation forcée où la main d'œuvre qualifiée est vivement souhaitée, il s'agit d'aider les travailleurs à progresser dans leur travail, de les doter des moyens d'acquérir ces aptitudes techniques et scientifiques grâce auxquelles leur productivité augmentera. La prospérité suffisante qui s'ensuivrait devrait leur donner le goût de se tourner vers d'autres lumières : celles de l'Esprit et des Arts Libéraux. A ces préoccupations s'ajoutera un peu plus tard le souci de réduire la clientèle des mouvements socialistes en répandant les « bons principes » dans les masses et d'arracher le jeune homme désœuvré à la taverne pour le faire lire¹⁹.

Dans le but de favoriser cette instruction avant tout technique du travailleur, la lecture de documentaires (guides sur l'agriculture, l'élevage, les métaux, la maçonnerie, etc.) est jugée prioritaire. Mais dès qu'à côté des salles de cours se montent les premières bibliothèques, les « instituteurs » affectés aux classes laborieuses et qui généralement n'en font pas eux-mêmes partie, tombent de très haut : les documentaires sont délaissés, tandis que les romans s'arrachent. En effet, les ouvriers et paysans de l'Angleterre au Québec ont la bizarrerie de vouloir rêver à d'autres conditions que la leur. Le roman leur en fournit le moyen, mais sa réputation reste détestable non seulement dans le clergé qui y voit une source de

¹⁹ conscientes que la taverne n'offre pas seulement l'ivresse aux jeunes gens, mais aussi un espace de discussions et un lieu où s'informer (lecture du journal), les bibliothèques américaines auront à cœur de restituer l'atmosphère de ce lieu en y ôtant bien entendu les odeurs de l'alcool et les vapeurs du tabac.

corruption²⁰ mais encore chez beaucoup d'intellectuels qui condamnent sa vulgarité et passent le mot aux bibliothécaires. Ces derniers font rapidement le diagnostic suivant : si les documentaires sont délaissés, c'est faute de jalons pour en baliser la lecture, faute aussi de présentation pour en démontrer l'intérêt (le fameux *book-talk*). Le bibliothécaire va donc pourvoir à cela, parfois d'une manière paradoxale, en vidant les lecteurs de la salle de lecture et en lançant avec enthousiasme une discussion autour d'un livre qu'il aimerait faire lire aux personnes qui accepteront de rester l'écouter. Jean Macé faisait d'ailleurs l'apologie d'une pratique similaire en France à la même époque (1869) pour les Ligues de l'enseignement²¹. C'est dans cette entreprise de réhabilitation du documentaire que Brett W.Lear, auteur d'un guide sur la programmation des bibliothèques pour le compte de l'American Library Association²², voit la naissance des animations pour adultes.

2.1.2 Dérives de la formation professionnelle vers la culture esthétique et intellectuelle.

Assez vite, les sciences techniques et mécaniques s'effacent au profit d'enseignements tournés vers les loisirs studieux. Le pli est vite pris dans les *lyceums* dont la clientèle appartient dès le début plutôt à la classe moyenne qu'au monde ouvrier.

Mais dans les Instituts également, on remarque un glissement des enseignements - et par contamination des programmes d'animation du livre- vers des sujets d'esthétique et de morale pour ce qui est des contenus, une évolution des ateliers vers les conférences pour ce qui est de la forme.

²⁰ Le clergé catholique au Québec se méfie doublement du livre : premièrement il contribue à répandre les Lumières qui ont conduit aux « malheurs » de la Révolution en France, ou bien ce qui revient au même il corrompt les mœurs (particulièrement le roman). Deuxièmement il est assimilé à une tentative de pénétration du protestantisme qui est depuis 1763 la religion du maître. Cela explique en partie les résistances opposées aux intellectuels et hommes d'affaire anglais désireux de pourvoir les territoire francophones de bibliothèques correspondant à leurs besoins ou à ceux de leurs employés.

²¹ « Pour les livres d'instruction surtout [...] un aperçu général de ce qui s'y trouve, quelques explications préalables, une page lue ça et là, réussiraient bien souvent à faire naître l'envie de les lire. Il serait facile de passer en une seule séance plusieurs volumes, en les choisissant de même nature. » Le but est en finalement de « rendre compte à son voisin, le livre à la main, des lectures qui vous ont paru profitables. ». Texte de Jean Macé cité par Noë Richter dans *Bibliothèques et éducation permanente*, 1981, p41

²² Programming guide. Adult programmes in the library, Chicago et Londres : ALA, 2002.

« Cours du soir, livres à l'appui » serait en théorie la meilleure manière de définir un institut flanqué de sa bibliothèque. Mais en fait, on y constate le plus souvent une résistance générale à la pédagogie : *“Mechanics’ crept like snails unwillingly to school, and most of them crept elsewhere.”*²³ »

Cela est d'autant plus surprenant que, comme on l'a dit, les fondateurs avaient d'abord attendu de ces établissements une main d'œuvre mieux qualifiée et plus productive.

*« it is a curious fact that although Mechanics’ Institutes were to disseminate a new kind of education, eminently practical and depending to a large extent on scientific demonstrations and the study of mechanical models, almost immediately instruction fell into the traditional liberal arts pattern of lectures by professors”*²⁴.

Comment expliquer cette dérive ? L'une des causes en est la désaffection des ouvriers rebutés par l'aridité des « livres d'instruction » pour les Instituts et leur bibliothèque. La clientèle finit par être très majoritairement féminine, c'est-à-dire, à l'époque, dénuée de tout souci de perfectionnement professionnel. Une autre est le remplacement consécutif du lectorat prolétaire par une clientèle plus éduquée et désirant s'approprier les codes et la culture de la grande bourgeoisie. Enfin, les fondateurs des Instituts se tournent eux-même plus spontanément vers des hommes de culture générale pour gérer le fruit de leurs dons que vers des ouvriers même chevronnés. Tout cela concourt au même : la disparition progressive de la mission technique des artisans et la naissance d'animations tournées vers la culture et les loisirs. Les « Centres d'affaires » qui se créent dans les bibliothèques municipales aux USA, et beaucoup plus timidement au Québec²⁵, essaient en quelque sorte de revenir sur ce fait historique en jetant un pont entre la bibliothèque et le monde du travail.

Tandis que dans les pays anglo-saxons les bibliothèques municipales élaboraient des programmes culturels pour répondre à l'appétit de loisirs grandissant des

²³ Op.cit.p21. «Les Instituts d'artisans contre leur volonté et avec la lenteur des escargots glissent vers le scolaire, et beaucoup d'ailleurs glissent dans d'autres directions. »

²⁴ op.cit.p81 « c'est un fait curieux que les Instituts d'artisans bien que censés au départ répandre un nouveau type d'éducation éminemment pratique et fondé dans une large mesure sur des démonstrations scientifiques sont retombés dans le cadre des leçons de chaire traditionnellement appliqué aux Arts Libéraux. »

²⁵ Nous ne connaissons que celui de la bibliothèque de Brossard qui met à disposition de l'utilisateur non seulement une collection importante de livres de gestion, marketing et management d'entreprise, mais en plus lui propose contre une somme modeste (25\$ canadiens) de participer à des ateliers d'une demi-journée animés par des intervenants extérieurs (consultants, avocats, gestionnaires) afin d'aider les citoyens à lancer et faire fructifier leurs entreprises.

citoyens, les bibliothèques françaises voyaient la terminologie de leurs missions changer avec la société des années 60 : bientôt les activités culturelles n'entrent plus dans leur mandat d'éducation populaire, mais dans le cadre beaucoup plus englobant des animations socio-culturelles.

2.2 La philosophie de l'animation dans les années 60 et 70 en France

2.2.1 Les mouvements d'éducation populaire.

Comme les fondateurs des Instituts, mais selon des visées politiques très différentes, les penseurs socialistes français, Fourier en tête, ont essayé de définir un type d'éducation intégrale et polytechnique de l'homme qui lui permettrait de sortir de l'aliénation dans laquelle le maintiennent l'armée, le capital et le clergé. Par « éducation intégrale », il faut entendre un développement harmonieux de toutes les capacités humaines et cela inclut une initiation aux différents arts. Quant à la capacité polytechnique, elle s'acquiert lors d'ateliers pédagogiques au contact de machines telles que les presses.

La pédagogie révolutionnaire privilégiait depuis longtemps la lecture à voix haute²⁶. La formule est donc reprise au siècle suivant concurremment par des cercles informels d'ouvriers qui profitent souvent de la place que leur octroient les cabinets de lecture de la ville (librairies louant ses livres au peuple) et par les bibliothécaires français qui ouvrent leurs portes certaines soirées pour y tenir des lectures publiques dont l'audience est gratuite mais nécessite tout de même une inscription à la mairie.

Contrairement au modèle qu'offrait le Royaume Uni à la même époque, la lecture ne pouvait être précédée que d'une courte introduction narrant la vie de l'auteur. L'énoncé d'opinions par le lecteur était interdit de peur qu'il ne suscitât une réponse chez le public et n'initiât un débat démocratique. La lecture était exécutée par les bibliothécaires eux-mêmes. En fait de lectures populaires, il s'agissait

essentiellement d'une audition de textes canoniques du XVIIème et du XVIIIème. Sainte-Beuve qui ne répugna pas s'y rendre approuva la conduite des ouvriers présents qui avaient quitté leur blouse et s'étaient mis en jaquette afin de recevoir l'évangile de la littérature française. Il est évident que les ouvriers qui se rendaient ainsi aux lectures du soir ne constituaient qu'une toute petite minorité privilégiée du prolétariat parisien.

Or depuis quelques années la lecture à voix haute est remise au goût du jour en France dans les écoles et dans les bibliothèques. De plus en plus, bibliothécaires, comédiens et écrivains travaillent ensemble à faire de la lecture à voix haute une nouvelle technique de médiation. Ensemble ils essaient de redonner une légitimité à cette pratique tombée dans l'oubli avec l'essor de la radio.

2.2.2 La transition de l'éducation populaire à l'animation

Une volonté pédagogique marque fortement l'origine du *programme* britannique et américain. En revanche, en France, c'est lorsque les mouvements d'éducation populaire ont montré leurs limites que l'animation est apparue comme une autre manière de poursuivre les mêmes fins : la promotion des pratiques culturelles auprès des classes sociales qui leurs restaient étrangères.

2.2.3 L'animation : une pédagogie sans contenu ?

Ce transfert de tâche de l'éducation à l'animation, qui se fait encore aujourd'hui dans une certaine mesure au sein du Ministère de l'Éducation Nationale en France, a bien été noté en 1974 par Michel Simonot²⁷ : l'animation serait une « pédagogie qui prendrait ses distances par rapport à l'école en atténuant la référence éducative à un savoir » Si ce concept affaiblit son lien avec un contenu à transmettre²⁸, il

²⁶ voir Histoire des bibliothèques françaises, tome III 1789-1914, éditions du cercle de la librairie. les bibliothèques de la révolution et du XIXème siècle, notamment le chapitre sur Les bibliothèques populaires et la lecture ouvrière de Noë Richter

²⁷ *Les animateurs socio-culturels*, Michel Simonot, PUF, Paris 1974. La phrase extraite de cet ouvrage est citée par Bernadette Seibel dans *Les concepts de l'animation*, conférence réunie dans Animations et Bibliothèques, journées d'étude organisées par L'École Nationale Supérieure des Bibliothèques à Villeurbanne en 1985.

²⁸ Le contenu –la réponse à la question : qu'est-ce que la bibliothèque doit apporter au public –s'efface au profit de la forme de la relation entre la bibliothèque et le public : animer, selon Bernadette Seibel, dans une enquête de 1983

insiste en revanche sur l'état d'esprit tant du récepteur que du donateur²⁹ : L'animation n'apprend rien au récepteur sinon à être curieux, créatif et ouvert aux autres. On pourrait presque en dire autant pour le généreux animateur qui ne se présente jamais comme un expert de sa discipline mais comme un accoucheur de paroles enfouies, un développeur de talents cachés et un modérateur de groupes.

2.2.4 L'animation : une pédagogie libertaire de l'autonomie.

Par ailleurs, la pédagogie qui est sous-jacente au concept d'animation (à ses débuts du moins) s'exerce dans le respect de la liberté du sujet qui doit apprendre sans contrainte. Enseigner sans contraindre, n'est-ce pas au fond ce que le bibliothécaire fait toute la journée en orientant ses lecteurs en quête d'informations en leur indiquant une méthode, un ensemble de lectures utiles et pertinentes sur leur sujet de recherche ? Entre la pédagogie libertaire ou alternative qui mise sur la démarche personnelle du sujet en quête d'information et de savoir et l'activité quotidienne du bibliothécaire, des liens peuvent aisément être noués et l'animation en est l'occasion par excellence.

2.2.5 Radouber le tissu social

Les animateurs ont comme autre ambition de retisser des liens entre les hommes, que ceux-ci soient d'ailleurs des liens d'accord ou d'opposition :

« L'animation vise à instaurer la communication et le dialogue, soit par la concertation, soit par le conflit³⁰ »

La vie urbaine a pendant les années 60 profondément affecté les anciennes solidarités et laissé les hommes seuls face à leur liberté d'individu, pour laquelle la solitude moderne est le prix à payer. Dans Gros-Câlin, le roman que nous avons

« C'est mettre l'accent moins sur le contenu du rapport entre la bibliothèque et le public que sur la forme de ce rapport ». *Bibliothèques municipales et animation*, 1983.

²⁹ puisque Pierre Bourdieu assimile l'animation à « l'idéologie du don ». Cf. *Esquisse d'une théorie de la pratique*.

³⁰ Pierre Moulinier, *L'animation et les animateurs à travers la littérature spécialisée*. Services des Études et de la recherche. Paris : Secrétariat d'État à la culture. Juin-novembre 1976..

citée en exergue à notre introduction, Émile Ajar narre avec beaucoup d'humour une séance de ventriloquie destinée à aider des célibataires esseulés à animer leurs objets familiers en leur prêtant voix. Effectivement l'animation « fait des centres » pour compenser la force centrifuge qu'exerce sur chacun la société de consommation. Dans ce contexte, l'animateur a la tâche de fédérer ces « États-Isolés », selon la belle formule de Peter Handke³¹, que sont devenus les habitants perdus des grandes villes³². C'est en tout cas ainsi que les personnels des BCP interrogées par Bernadette Seibel en 1978 conçoivent leur mission d'animateurs : « L'animation a pour objet de pallier l'absence de communication, de créer des liens pour faciliter le bon déroulement de la vie sociale. ³³»

Les intervenants comptent sur le groupe pour toucher l'individu. L'animation à cette époque ne se conçoit pas séparément des progrès contemporains de la pédagogie et de la psychologie qui mettent en évidence tous les bienfaits des travaux de groupe tant sur le plan culturel que sur le plan social. Cette priorité sociale nouvelle aura pour conséquence, comme on le verra ultérieurement, de remettre en question la lecture et son aura de pratique intime et nécessairement solitaire. Des efforts vont être faits au contraire pour lui restituer ses anciens usages : la discussion (l'équivalent du *book-talk* anglo-saxon qui encourage la lecture d'un livre en misant sur la proximité d'un public venu pour écouter son résumé et poser des questions), la lecture à voix haute, le débat, la mise en scène. L'utilisation collective du livre en général bruisante, sinon bruyante, ne va pourtant pas de soi : elle entre en contradiction notamment avec l'éloge de la lecture intériorisée qu'un grand nombre d'écrivains³⁴ exprime directement ou non et qui rallie aussi des bibliothécaires.

2.2.6 les militants et les « communicants »

³¹ dans *Les ailes du désir*, où la bibliothèque apparaît d'ailleurs comme un lieu de solitude habité de paroles muettes.

³² Voir à ce sujet l'article de Brigitte Richter paru dans le BBF d'août 1976 (tome 21) : « Dans les milieux de l'éducation populaire, l'idée et les réalités de l'animation socio-culturelle sont apparues et se sont affirmées au cours des années 60 comme une compensation aux frustrations ressenties par les individus et un rééquilibrage au niveau de l'ensemble de la société. »

³³ Bernadette Seibel. *L'animation dans les bibliothèques centrales de prêt : pratiques nouvelles ou innovation*, Paris : ministère de la culture et de la communication, 1978, p157

³⁴ Je pense en particulier à Pascal Quignard, à Pierre Michon, et à Pierre Péju.

Nous venons de voir que les animateurs non seulement en Bibliothèque mais dans les services culturels en général se substituent peu à peu aux éducateurs des mouvements laïcs et républicains du début du siècle (mouvements d'éducation populaire comme la ligue de l'enseignement, sociétés de gymnastiques, etc.). Cela ne signifie pas qu'ils en rejettent l'héritage. Un grand nombre des bibliothécaires qui s'essayent à l'animation ont l'ambition de poursuivre le messianisme culturel de leurs prédécesseurs, ces maîtres d'école, secrétaires de mairie, journalistes de province qui bien souvent étaient leurs pères. Ils savent d'ailleurs que c'est à la démocratisation de la culture qu'ils doivent la place qu'ils occupent. Ils ont donc à cœur d'en faire profiter les autres. Du reste, comme le souligne encore Bernadette Seibel cette fois dans son enquête de 1988 sur le métier de bibliothécaire³⁵, que ce soit par choix ou par incapacité, ces bibliothécaires ayant renoncé au professorat ont également tiré un trait sur les méthodes professorales. Ce n'est donc pas dans l'arsenal des techniques pédagogiques partagées dans l'enseignement qu'ils puiseront leur pédagogie. Celles-ci, en effet, montrent leurs limites non seulement en compartimentant à l'excès les champs du savoir³⁶, mais d'abord et surtout en laissant une partie non négligeable des élèves quitter le système scolaire sans diplôme et avec des compétences qui ne leur permettront pas de se rendre maîtres de leur avenir. Au contraire ces professionnels refusent le plus souvent d'évaluer et même de juger les travaux exécutés par les participants aux animations, dans la volonté de n'imposer aucune contrainte, aucun rendez-vous, de privilégier le plaisir en opposition à l'effort de lire, de valoriser les usages quotidiens de la lecture et de l'écriture (écrire une lettre au directeur de l'école communale au sujet d'une sortie scolaire) au détriment de ses usages plus lointains ou plus sophistiqués (écrire une lettre à Racine au sujet du troisième acte d'Athalie).

Pédagogue libertaire ou « alternatif » : tel est, pour le professionnel des années 70 à 80, l'une des façons de comprendre son rôle d'animateur.

L'autre manière consiste moins à trouver d'autres modes d'éducation que celles que l'institution valide qu'à manifester à l'ensemble de la communauté que chacun peut trouver son plaisir et peut prendre une part active au côté de son voisin à la

³⁵ Au nom du livre, *Analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires, la documentation française*, Paris 1988

³⁶ « L'emploi du temps émiette tout » écrit Lucien Touati.

culture en train de se faire. L'alternative est assez clairement exposée par Bernadette Seibel « Conçu davantage comme une attitude [...] le messianisme culturel prend deux dimensions différentes. Soit il s'insère dans l'héritage de l'éducation populaire et vise à donner la culture comme arme au peuple, soit il participe à l'idéologie de la communication en cherchant à transformer les rapports sociaux par l'organisation d'activités où l'individu puisse s'épanouir grâce à la sociabilité culturelle.³⁷»

Dans ce dernier cas, le bibliothécaire communique en faveur d'un type d'animations qui peut être effectivement fondé sur la vie quotidienne, mais en faisant porter l'accent sur le terroir ou bien la vie de quartier. De plus comme la lecture et l'écriture, au lieu d'être considérées comme des armes pour s'en sortir, sont perçues davantage comme des média parmi d'autres, comparables à l'image fixe ou animée ou encore la représentation théâtrale ou au mime, ces activités n'occupent pas une place aussi centrale que chez l'autre fraction qui se donne l'autonomie de l'utilisateur comme objectif principal..

On peut remarquer d'ailleurs qu'aujourd'hui les services d'animation et de communication sont souvent fondus en un seul bureau et occupent le même personnel³⁸

Selon que l'animation est prise dans un sens ou dans un autre, elle peut être refusée par un bibliothécaire qui partage les idéaux de l'autre conception de l'animation. Chez les tenants de l'autonomie de l'utilisateur, l'animation peut même être perçue comme un cache-misère au lieu d'être véritablement un ferment de démocratie. Cela est bien sensible dans un article de Cécil Guitart de 1976³⁹ qui par ailleurs clame l'urgence d'augmenter l'offre documentaire afin de former des citoyens aptes au vote et à la critique des pouvoirs en place :

« Il apparaît que la grande majorité du public n'a pas pris conscience de l'importance de la lecture [...] Il est vrai qu'on ne demande pas au simple citoyen de prendre part directement au débat démocratique... on lui demande d'approuver,

³⁷ op.cit p114.

³⁸ Cf. Bertrand Calenge, p154

³⁹ Réflexions sur l'animation culturelle dans les bibliothèques publiques, Lecture et bibliothèques n39-40, juillet-décembre 1976, p67-81.

de suivre, de déléguer des pouvoirs [...] Comment pourrait-il savoir que la lecture pour lui c'est important ? »

M. Guitart perçoit, du moins en écrivant cet article, l'animation culturelle comme un alibi, une excuse pour ne pas développer les collections et laisser la lecture publique en friche. Il accuse en effet l'institution de « vouloir cacher par l'animation culturelle la misère de la collection et la pauvreté des moyens. »

2.3 Au Québec, pendant ce temps...⁴⁰

Il n'est pas évident de dresser un parallèle entre le développement du concept d'animation, son application dans les établissements du livre en France et ce qui se passe dans le même temps au Québec à cause du retard originel de la Belle Province. En effet, les bibliothèques publiques ne se développent vraiment qu'à partir des années 60. Auparavant, il semble que seule la bibliothèque de Montréal ait développé un programme d'animation. Le pivot en était la rencontre d'auteurs populaires qui a eu lieu chaque mois de 1945 à 1953. Il s'agissait pour les organisateurs d'offrir gratuitement à chacun ce que jusqu'à présent l'on ne trouvait que dans les clubs et les cercles privés de la culture⁴¹. D'un mois à l'autre, il appartenait aux usagers de voter pour les auteurs qu'ils souhaitaient voir à la bibliothèque.

En 1966-1967, une cinquantaine d'établissements sont municipalisés. Les normes de 1974 n'indiquent encore aucun critère en matière d'animation. Il faut attendre leur révision en 1981 très inspirée par les standards de l'ALA de 1980 pour voir l'éclosion des premières normes dans notre domaine. On y intègre également les normes de l'IFLA qui recommandent que dans la bibliothèque enfantine, l'espace du lecteur (1,5m² par enfant) soit doublé pendant une animation (3m²). Mais ces normes sont loin d'être respectées et la plupart des bibliothèques sont construites jusque dans les années 80 avec un espace conçu pour les périodiques mais sans

⁴⁰ Pour des informations complémentaires, consulter le mémoire d'étude de Sylviane Dailleau réalisé en 1994.

⁴¹ « Offrir gratuitement ce que l'Alliance Française, le Club musical et littéraire, la société d'études et de conférences, la société des écrivains proposaient aux nantis de la culture. » Voilà les propos de Blanche Faucher, bibliothécaire dans les années 50, que l'on peut lire dans « Votre auteur préféré à la bibliothèque de Montréal » in Livre, bibliothèque et culture québécoise, mélanges offerts à Edmond Desrochers.

aucune salle d'animation. En 1975, seules 30% des bibliothèques municipales pratiquent des animations, 15% si l'on exclut l'Heure du conte⁴².

Si en 1976, une filière animation culturelle voit le jour à l'université du Québec à Montréal, ce sont les conservatoires que l'on songe à pourvoir de diplômés et non les bibliothèques qui doivent d'abord être aux normes en matière de collections et de personnel⁴³.

L'animation ne prend réellement son essor qu'en 1981 à la faveur du plan quinquennal du ministère de la culture qui marque un pic dans l'intervention de l'Etat. En facilitant les partenariats avec de jeunes artistes, l'Institution décharge la profession d'un fardeau qu'elle avait assumé jusqu'à présent tant bien que mal non sans un certain amateurisme et dans l'absence de normes et de directives professionnelles. La période suivant le plan quinquennal est marquée par des restrictions budgétaires importantes qui font stagner ou régresser, comme à Montréal, la programmation culturelle des établissements municipaux. Au début des années 90, des chantiers comme la lutte contre l'analphabétisme technologique, le soin porté aux jeunes qui ont « décroché » et quitté l'école prématurément, l'intégration des populations immigrées accentuent un peu l'aspect éducatif des animations pour adultes.

⁴² Ces chiffres se trouvent dans le mémoire de Sylviane Dailleau.

⁴³ Comme on le voit dans La politique québécoise du développement culturel. Vol.1 : « On pourrait faire des conservatoires des centres d'animation : le personnel dont ils disposent déjà permettrait la mise en place de programmes de tournée, d'ateliers d'initiation, de colloques, de comités spécialisés... »

L'héritage du passé : des conceptions problématiques et des pratiques divergentes.

1. L'animation : une question d'image ou un service particulier ?

1.1 quelles activités recouvre le concept d'animation ?

Encore aujourd'hui, on voit s'affronter les dimensions minimalistes et maximalistes de l'animation. La professionnalisation accrue de l'animation au milieu des années 80 n'empêche pas certains de considérer qu'on ne peut couper les activités d'un bibliothécaire en tranches et que l'animation les transcende toutes.

1.1.1 Animation et convivialité

« Ayant fait glisser l'étagère du coin cuisine, il servit le rosé puis, son verre à la main, il alla s'asseoir dans l'encadrement des portes arrière. Madeleine avait commencé à choisir de nouveaux livres, et c'était un plaisir de voir à quel point elle était à l'aise dans la bibliothèque. »

Jacques Poulin, *La tournée d'automne*, Babel p 69

En tant qu'âme de la Bibliothèque, d'un certain point de vue, l'animation est diffuse partout, elle irrigue tout. C'est ainsi que le simple fait de lui assigner un lieu, comme celui dont Jacqueline Gascuel étudie les variantes et les transformations dans une étude de 1984, peut sembler paradoxal :

« En fait l'animation est au cœur de la bibliothèque publique, elle est partout, elle donne vie à l'ensemble. » Pour Marie-France Blouin, l'accueil de l'utilisateur peut déjà passer pour de l'animation⁴⁴ : « L'accueil de l'utilisateur à la bibliothèque est déjà une forme d'animation. Celui ou celle que l'on reçoit avec le sourire se sentira à l'aise dans la bibliothèque et presque chez lui ». C'était aussi le credo de Jean-

Pierre Germain, directeur du réseau des succursales de la bibliothèque de Québec, en 1989 : « On peut pas dissocier l'accueil qui est fait aux abonnés de l'animation en bibliothèque.⁴⁵ » Marie-Louise Simon englobe même dedans la référence⁴⁶.

Dans certaines bibliothèques québécoises, des expériences sont d'ailleurs tentées pour donner un aspect plus convivial aux locaux, comme à la bibliothèque de l'Octogone (Lasalle, Québec) ou pendant plus d'un an, l'Octocafé de la bibliothèque a régalié les lecteurs de cafés, jus de fruit, brioches, muffins, etc. sans dommage apparemment pour les collections conservées.

Cependant le gain de notoriété que la bibliothèque trouve dans ces entreprises se paye sans doute par le fait qu'elle apparaît de moins en moins distincte des autres établissements consacrés aux loisirs. La convivialité que la bibliothèque devrait instaurer serait plutôt une ambiance propice au partage de la lecture, activité qui la distingue et la définit. Je songe par exemple à l'atelier de calligraphie ouvert aux curieux pendant l'automne 2003 à la bibliothèque de Saint-Lô. Pour en rester aux nourritures terrestres, la tasse de café, de thé vert ou de cidre chaud⁴⁷ peut y contribuer dans certains cas déterminés. Au contraire, le traiteur et surtout le fast-food favorisent l'effet inverse d'indistinction.

Si la seule différence entre un multi-store⁴⁸ et une bibliothèque se mesure à la caisse, comment sera-t-il possible à l'avenir d'affirmer la convivialité propre au service public et à la lecture communicative ?

La convivialité ressort de ce qu'Anne-Marie Bertrand⁴⁹ synthétise sous le terme d'animation minimale catégorie dans laquelle on trouve encore les fiches

⁴⁴ Guide d'animation à l'intention des bibliothèques affiliées, p17

⁴⁵ conférence données à la bibliothèque Gabrielle Roy le 24 mai 1989.

⁴⁶ Marie-Louise Simon. « Animation ou agitation ». Défi, avril 1990, vol 5, n°1, p3

⁴⁷ particulièrement quand ces boissons s'harmonisent aux thèmes des animations : le thé à la menthe conviendrait particulièrement à une semaine consacrée au patrimoine littéraire arabe, par exemple. Dans ce processus, il est étonnant de constater que les petites librairies s'inspirent des innovations de bibliothécaires (le café philo, par exemple), tandis que nombre de bibliothécaires lorgnent plutôt du côté des rayons de grandes galeries.

Le café philo est un concept français à l'origine : il est actuellement décliné sur le mode « Prenons un livre et une bonne bière » au Québec. Voir La presse du dimanche 21 mars 2004.

⁴⁸ On compare périodiquement les ambiances de ces deux établissements pour montrer invariablement que la librairie de grande surface (Chapter's, Renaud-bray, FNAC) est plus animée que la bibliothèque et qu'il faut changer le « concept » de cette dernière dans le sens qu'indique le succès du premier.

bibliographiques, le cahier de suggestion, les thémathèques, la signalétique, etc. Ce type se distingue à la fois d'une forme programmée et récurrente de l'animation (l'animation régulière comme l'Heure du conte) et d'une forme également programmée mais moins ordinaire (animation ponctuelle, comme un spectacle de marionnettes). Cette partition, comme nous l'avons dit, ne fait pas l'unanimité : Brigitte Richter plaide cependant pour sa reconnaissance au nom du professionnalisme et de la nécessité d'évaluer des actions précises afin d'y voir clair et d'améliorer les services⁵⁰. Elle va même plus loin en contestant à l'animation extensive -ou « bibliothéconomique » pour reprendre le terme qu'elle utilise- son caractère d'animation. Cette assimilation en dirait long sur l'archaïsme des pratiques en ce domaine : « la confusion courante entre la bibliothéconomie et l'animation trahit le retard des bibliothèques dans la division du travail et dans la spécialisation des fonctions. ⁵¹». Elle considère en outre qu'il s'agit d'une conception rétrograde et passéiste de l'animation qui a pour conséquence d'empêcher la bibliothèque de s'intégrer à la ville et de la livrer à son bibliocentrisme de toujours.

1.1.2 Les avantages d'une prise en compte large de l'animation.

Encore aujourd'hui peut-on voir un grand nombre de bibliothécaires se satisfaire d'une animation minimale doutant de la « productivité » des stratégies de conquête de publics qui sous-tendent les animations planifiées. Ce n'est pas sans raison.

En effet, si l'on compte la plupart du temps les adolescents comme des cibles prioritaires de l'animation intensive, on remarque qu'ils forment un groupe qui se plie difficilement à un programme d'activités régulières et planifiées à l'année. En revanche, des entretiens réalisés sous l'égide de la BPI⁵² montrent que ce qu'ils souhaitent avant tout, c'est une reconnaissance sociale, c'est une oreille plus attentive à leur demande qui n'est souvent qu'indirectement bibliographique. Pour ce public en particulier, l'animation au cas par cas et en tant qu'elle implique

⁴⁹ Dans sa contribution au colloque de la BPI organisé en 1995. cf. Animation et Bibliothèques : hasard ou nécessité ?

⁵⁰ Brigitte Richter et Noë Richter. « réflexions sur l'intégration et l'animation des bibliothèques publiques » BBF 19 vol 4 (avril 1974) p185.

⁵¹ Id. p376

⁵² *De la bibliothèque au droit de cité*, éditions de la BPI

d'avantage la disponibilité et la spontanéité du bibliothécaire que sa capacité d'organisation et de planification peut s'avérer assez vite plus « rentable ».

Inversement, certains professionnels, comme le directeur de la médiathèque de Vaise, préfèrent parler, plutôt que d'animations, de « manifestations » ou d'« événements culturels ». Cela s'entend notamment dans les bibliothèques de grande envergure. En ce cas, si l'animation demeure un travail quotidien de préparation, les effets n'en sont visibles qu'à dates fixes et prévues dans les programmes.

Ainsi la bibliothèque peut sans l'avoir voulu se voir peu à peu investie par la communauté d'un rôle d'un prestataire de spectacles réguliers, ce qui, on peut le craindre, ne tire pas vraiment de sa passivité le lecteur converti en spectateur et n'affecte pas non plus le rapport de consommation qu'il entretient de plus en plus avec les « produits culturels ». Mais nous aurons plus tard l'occasion de développer ce problème.

2. L'animation est-elle une aide pour le livre ?

2.1 Animations polymorphes

Quelle doit être la part des animations visant à promouvoir les livres et la lecture dans l'offre de la bibliothèque ? La question est soulevée régulièrement depuis les années 70 par des usagers influents ou des professionnels mécontents de la dispersion des activités « secondaires » de la bibliothèque et de la dilution consécutive des missions de celles-ci dans l'affairement culturel.

En 1984, deux ouvrages québécois ont paru qui manifestaient des points de vue diamétralement opposés. Nous parlerons un peu plus tard de l'ouvrage d'Yves Beauchesne, nous allons d'abord évoquer un de ces nombreux guides québécois qui font le descriptif d'activités à l'usage des bibliothécaires.. *Le Guide de l'animation et répertoire d'activités pour les bibliothèques publiques du Québec*

rédigé et édité par Claire E. Dufresne⁵³ prenait son parti de la dispersion : Que peut-on faire en guise d'animation ? A cette question l'auteur répond « tout, n'importe quand et partout » (Seul le Comment ? suscite une problématique particulière) :

« En effet, tout peut être prétexte à une activité d'animation et tout (ou presque) peut-être réalisé. Exemple : le maire de la ville s'est foulé la cheville : pourquoi ne pas donner des cours de premiers soins à la bibliothèque, en appelant les ambulanciers St-Jean, la Croix-Rouge ou le CLSC du coin, on vous recommandera une personne ressource, on vous fournira une documentation d'appoint que vous pourrez compléter avec la collection de la bibliothèque. Vous pouvez faire un atelier de théâtre ou d'écriture sur les inconvénients d'un maire à la cheville foulée (rendez-vous manqué, marche d'honneur burlesque, cérémonie clopin-clopant, etc.) » Autre exemple relevé dans ce livre : la mise en place d'un « Concours de super-sandwich » suivie d'une dégustation des produits réalisés par les concurrents. Ces propositions particulièrement originales manifestent un désir impérieux d'ébouffier les habitudes du bibliothécaire et de changer son image encore trop assimilée à une routine (acquisitions-circulation des documents). De fait, elles nous entraînent bien loin des livres et de la lecture dont la promotion entre dans les tâches reconnues et attendues de la bibliothèque.

Cette dérive a bien été analysée par le personnel de la bibliothèque de Clamart en 1974. Les bibliothécaires de cet établissement pionnier en matière d'animations pour les enfants ont en effet constaté que les activités de graphisme, peinture, théâtre, mime, marionnettes, montages audiovisuels, en revenant systématiquement à la fin de l'heure du conte, manquaient le but pour lequel elles avaient été conçues : amener l'enfant à la lecture. C'est pourquoi, la bibliothèque a choisi de recentrer son programme d'animation sur l'accès individuel à la lecture et sur la pédagogie de celle-ci⁵⁴.

Dix ans plus tard, ce problème est de nouveau abordé au Québec par Yves Beauchesne dans son ouvrage intitulé « animer la lecture ».

⁵³ avec la contribution de Suzanne Bureau et Andrée Sabourin.

⁵⁴ Histoire des bibliothèques françaises, tome IV, p343.

2.2 Les ateliers de lecture

2.2.1 Refus de l'animation pour elle-même

Pour Beauchesne, en effet, l'animation en bibliothèque ne doit pas être confondue avec la diffusion culturelle ni avec une centrale d'informations pour la communauté ni encore avec des activités d'expression et de créativité. La lecture, remarque-t-il, serait absent de toutes les pratiques qui dérivent de ces conceptions. L'animation, selon lui, ne saurait être à elle-même sa propre fin mais devrait se concentrer sur les difficultés de lecture des usagers : *« ce livre veut donc tout d'abord montrer que l'animation n'est pas une fin en soi et qu'à faire n'importe quoi, on risque fort de se noyer. »*

Dans les propositions de Dufresne et des libraires Claude-Rose et Lucien Touati, le livre est bien sûr souvent présent, mais fournit rarement l'occasion d'une lecture véritable ce qui justifie cet autre propos de Beauchesne :

« Que fait-on dans les bibliothèques publiques ? Eh bien, c'est simple : il se fait de tout par rapport à n'importe quoi ; de l'animation par rapport au livre et bien peu de choses par rapport à la lecture » Beauchesne insiste sans doute sur la lecture parce qu'elle est la spécialité que la bibliothèque peut faire valoir dans un réseau municipal dont l'offre culturelle est grandissante du moins dans les villes moyennes (ce qui les obligent à se repositionner) mais il peut également s'inspirer d'une redécouverte de l'acte de lire. Cette redécouverte en effet a passionné la profession à la fois en France et au Québec à partir du moment où le structuralisme commence à se répandre en dehors des universités dans les années 70.

2.2.2 Le contexte : une réévaluation de l'acte de lire.

« Qu'est-ce que lire ? » devient une question à la mode. Dans le sillage de Roland Barthes⁵⁵, Umberto Eco (*L'œuvre ouverte* parue en français en 1965), Wolfgang Iser (*L'acte de lecture, théorie de l'effet esthétique*, paru en 1976 traduit en français 9 ans plus tard) et Karl Jaus (pour une *esthétique de la réception* paru en français en 1978) –pour ne mentionner que des titres que nous avons vus cités par des bibliothécaires- font faire d'immense progrès à la réflexion dans le domaine. Subitement on redécouvre que la lecture n'est pas un acte aussi univoque qu'il n'y paraît. Ces ouvrages répandent dans les bibliothèques les quelques principes suivants relatifs à l'acte de lire :

1. Le lecteur ne prend plus le message forclos dans le livre, il en construit le sens dans une large mesure. Pour reprendre les termes exacts du rapport rédigé à l'intention du Ministère de la Culture par B. Pingaud et J.C Barreau : « *L'objet-livre n'est jamais donné. [...] On comprend en construisant par tâtonnements successifs, avancées et reculs, hypothèses et vérifications, un sens qui forme l'horizon mouvant de l'objet.* ⁵⁶»

2. La qualité intrinsèque d'un livre tient à la pertinence avec laquelle il s'adresse à un public déterminé à une époque donnée. Inversement, un lecteur accueille toujours le livre avec des paradigmes (« horizon d'attente ») qu'il ignore. Le bon livre est celui qui a compris ces paradigmes et est capable de les changer.

3. Ce qui découle du point précédent est que la lecture n'est pas une activité aussi solitaire et intime qu'on s'accordait à le dire. Elle peut être au contraire socialisée et devenir ainsi l'objet de débats et de prise de conscience individuelle et collective. Il s'agit bien de « lire sa propre lecture », comme disait Michel Butor⁵⁷, mais cette fois au milieu d'un groupe attentif. Doit-on abolir toute intimité à l'acte de lire ? La question s'est déjà posée à propos de la lecture à voix haute. Ce consensus autour du partage de la lecture dans les années 70 a laissé place aujourd'hui à l'attitude plus empirique qui s'efforce de « situer le lecteur dans un

⁵⁵ Voir notamment, le Plaisir du texte de Roland Barthes.

⁵⁶ *Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture*, Rapport au ministère de la culture. Dalloz, Paris 1982

⁵⁷ cité par Andrée Martin responsable de l'animation à la bibliothèque municipale de Sorel dans « L'influence du club de lecture sur les comportements de lecture de leurs participants », *Défi*, vol 10. n3, déc. 1995, Les Bibliothèques Publiques du Québec

équilibre entre l'acte intime qu'est la lecture et la socialisation de cet acte », pour reprendre les propos éclairants d'un bibliothécaire français⁵⁸.

Ces trois points vont largement déterminer la méthode et le fonctionnement des ateliers de lecture pour adultes dans les années 80.

En ce qui concerne les enfants, la socialisation de la lecture devient également un credo ainsi que l'approche pluridisciplinaire du texte : on ne se contente plus de le lire, on le dessine, on le lit à haute voix, on le joue, on le chante, on le crie, etc.

2.2.3 Les ateliers d'animation de la lecture

Quant à Yves Beauchesne, qu'entend-il exactement par le fait d'« animer la lecture » ? L'animation de la lecture, comme on l'a dit plus haut, doit donc être distinguée de l'animation du livre. Elle consiste à promouvoir la lecture comme un processus, comme une habitude capable d'enrichir et d'apporter une satisfaction globale (sensibilité, créativité, intellect, sensualité, sagesse) à celui qui s'y adonne. L'auteur de « Animer la lecture » distingue la lecture utilitaire, dont le plaisir est extrinsèque à la lecture et qui –comme on l'a vu plus haut- a entièrement retenu l'attention des pionniers de l'animation en bibliothèque au XIX^{ème} siècle, de la lecture qu'il qualifie d'expérientielle, dont le plaisir repose dans le fait même de lire. « Expérientielle » parce qu'elle apporte une expérience fictive au lecteur en faisant appel tour à tour à son imagination et à sa mémoire, deux facultés que les ateliers d'animation de la lecture auront pour fonction de stimuler.

Il démontre ensuite que seule la lecture expérientielle peut donner à un individu des habitudes de lecture qui l'amèneront par la suite à pratiquer les deux sortes de lecture.

Il remarque également qu'à l'école, la lecture utilitaire est majoritairement pratiquée y compris sur des textes qui se prêteraient tout à fait à une lecture

⁵⁸ Il s'agit d'une des personnes qui ont répondu au questionnaire qui figure en annexe.

expérientielle (poésie, roman). Or le seul rapport que nombre d'individus ont avec les livres se limitent aux lectures faites en classe. Toute lecture normalement vouée au plaisir se déroule chez eux à travers le prisme de la lecture utilitaire et s'avère un échec. Gagner de nouveaux lecteurs adultes ou adolescents consisterait d'abord à les dé-conditionner vis-à-vis de la lecture utilitaire ou documentaire.

Bien sûr la méthode de Beauchesne, comme beaucoup d'autres méthodes à la même époque, trouve ses limites dans la répugnance que le lecteur a en général à soumettre au groupe l'expérience personnelle qu'a suscité en lui le texte lu mais il faut aussi reconnaître l'originalité de cet auteur qui a voulu développer des ateliers centrés sur la lecture pour des adultes. Avant son livre et après lui, l'atelier de lecture ne concernait et ne concernera que les enfants. Ce n'est qu'aux enfants en effet que l'on demande de participer à des travaux complexes destinés à exciter en eux la mémoire et la « folle du logis ». Les adultes, eux, se verront seulement proposer des conversations au sujet ou plutôt autour d'un livre lu dans la solitude d'un foyer. L'implication dans le processus de lecture pourra chez eux être bien moindre, qui s'en souciera ? Ne savent-ils pas déjà lire comme il faut ? Cela est vrai, sans doute, des usagers qui se rendent aux clubs de lecture, mais si lire diffère en quelque manière de la capacité à déchiffrer un texte et implique une prise de distance par rapport à ce qu'on lit, ce n'est pas le cas de la majorité des adultes que Beauchesne vise dans ses ateliers.

3. Quelle place pour les « bibliothèques animées » dans le réseau municipal ?

La glissade que les Bibliothèques font parfois hors de leur mission traditionnelle - la promotion de la lecture- par le biais des animations leur donne parfois l'allure de centres culturels. On peut se demander si c'est ou non à leur avantage de vouloir occuper cette position.

3.1 La bibliothèque comme centre social et centre de divertissement

Evidemment, une petite communauté aura tendance à centrer ses loisirs sur le premier et bien souvent le seul édifice culturel de la ville : sa bibliothèque. Mais

c'est aussi dans les grandes villes que l'on a l'impression parfois de voir les bibliothèques se convertir en centres socio-culturels ou centres de loisirs pour accroître leur achalandage. Le constat n'est pas récent : Davies faisait le même en 1974 et plaidait en réaction pour un recentrage des activités programmées autour du livre et de l'édition dans la conclusion de son ouvrage, ce qui devait permettre à la bibliothèque de regagner sa place comme établissement spécialisé :

« The one line of endeavor which librarians have not explored in their attempt to attract the public is to make themselves authorities on books and reading⁵⁹»

Il se trouve aussi des voix pour dénoncer au Québec la prétendue bibliophobie des bibliothèques et l'extension de leurs services vers des domaines dans lesquelles elles n'auraient pas d'autorité suffisante. Bruno Roy, par exemple, alors qu'il occupait la présidence de l'Union des écrivains et écrivaines du Québec déplorait en 1994 l'effet « Jean Coutu » subi par les bibliothèques depuis une quinzaine d'années. Comme la célèbre pharmacie québécoise s'est peu à peu transformée en supermarché, de même la bibliothèque négligerait son public de lecteurs sous prétexte de partir à la conquête de publics potentiels ou non-lecteurs. M. Roy appelle non seulement à une meilleure représentation de la littérature dans la bibliothèque (Il insiste d'ailleurs sur la nécessité de revoir et de mieux coordonner les acquisitions et l'élagage, mais ne dit rien du rôle que peut jouer l'animation dans cette revalorisation du patrimoine littéraire.) mais il désire également en finir avec l'ambivalence du mot « culturel » dans les textes officiels:

« Lorsqu'il s'agit de positionner la bibliothèque publique au niveau culturel des individus et de leur société, il faut éviter de confondre *accès à la culture* et *centre culturel*.⁶⁰ ». En caricaturant un peu, le « centre culturel » correspondrait à une conception hédoniste et consumériste de la Bibliothèque tandis que l'accès à la culture entretiendrait davantage de rapports avec, d'une part la démocratie, d'autre part l'instruction publique dont certains font en France comme au Québec un archaïsme dans la conception moderne des bibliothèques.

Toutefois c'est souvent au nom d'une conception civique de la Bibliothèque qu'on lui prête un rôle central dans la vie de la cité loin de son rôle de conservation, de

⁵⁹ id. p124

⁶⁰ « les faux visages de nos bibliothèques », Documentation et bibliothèque avril-juin 1994.

diffusion et d'animation de l'écrit : « Notre mission est-elle seulement de faire lire à tout prix ? Notre mission n'est-elle pas d'abord de permettre à tout citoyen, et en particulier les plus marginalisés et les plus éloignés de toute démarche culturelle, de s'inscrire dans la vie de la collectivité et plus particulièrement la vie culturelle de la collectivité ? ⁶¹»

On évoque en elle l'agora, sans prendre en compte que les débats qui s'y livrent loin de rappeler les délibérations houleuses des vraies assemblées politiques sont souvent déclinés selon un mode très artificiel et par la même occasion désamorçés en quelque sorte ⁶².

3.2 Valorisation du partenariat

L'animation transcende non seulement les statuts (un magasinier peut avoir des talents pour l'exécution d'une animation autant qu'un conservateur) mais également les logiques professionnelles, soit que le bibliothécaire sorte volontairement de son champ de compétences professionnelles, soit qu'il implique dans son activité des travailleurs qui n'ont pas de lien direct avec le livre.

La première attitude a été encouragée par le militantisme des années 70 et souvent contrainte par le manque de moyens : le bibliothécaire devait accepter souvent de jouer l'homme orchestre faute de pouvoir inviter des intermittents du spectacle et des artistes locaux à venir faire des prestations. Le risque était grand partant de là de rater sa performance et d'inverser le signe de l'image que l'on comptait donner de la bibliothèque aux citoyens venus faire connaissance avec un équipement culturel.

La seconde attitude est aujourd'hui valorisée, les anciens « contacts » s'étant formalisés en partenariats qui impliquent dorénavant une répartition programmée des compétences, des coûts financiers, un suivi de l'action et une obligation d'évaluation finale.

⁶¹ GEORGE Marie-Noëlle. « xxxxx » BBF 2003-Paris, t.48, n°3, p61-66

⁶² Voir à ce sujet ce que dit le philosophe Jürgen Habermas des causeries : « On organise en leur donnant des cadres précis des causeries, mais on leur assigne aussitôt de n'être que les composantes de la formation pour adultes [...] ainsi la discussion semble t-elle entourée de soins attentifs et son extension ne connaître aucune limite. Mais malgré les apparences, elle a subi en fait une transformation essentielle puisqu'elle devient elle-même un bien de consommation. » propos cités par Anne-Marie Bertrand dans sa contribution au colloque de la BPI de 1995.

Bernadette Seibel voit apparaître cette nouvelle emprise de la collaboration interprofessionnelle au cours des années 80 qu'elle qualifie de « morale de l'interdépendance, du réseau, du partenariat, de la complémentarité, du travail d'équipe. ⁶³» grâce à laquelle les points forts des uns viennent pallier les faiblesses des autres. L'introduction de cette morale rend possible, selon B. Seibel, « l'artisanat intellectuel » que demeure l'animation en dépit de tous ces contrats.

4. La politique de l'animation : pour une reconnaissance de tous les publics ?

En théorie, l'animation répond aux besoins de tous les publics. En pratique, les bibliothèques municipales sont amenés d'une part à privilégier l'enfance, d'autre part les activités « de masse » en se joignant à des événements populaires comme les fêtes locales ou les « marronniers » que sont Noël et l'Halloween.

Pourquoi systématiquement privilégier l'enfance ? D'une part, la bibliothèque tant française que québécoise a compris longtemps l'intérêt de décliner à sa manière la « philosophie McDonald », c'est à dire de compter sur l'offre aux enfants pour susciter de la demande chez leurs parents. D'autre part, les enfants réunis en groupes scolaires constituent un public captif qui fournit des contingents réguliers aux animations. Les Heures du conte par exemple sont maintenues dans certains établissements grâce aux effectifs des garderies.

Pourquoi les animations de masse, en dépit de la mobilisation du personnel et des coûts financiers qu'elles entraînent ? Parce qu'elles sont le moyen de toucher le public qu'on appelle depuis l'année 68 le public des « non-lecteurs », c'est à dire les lecteurs qu'une maîtrise difficile de l'écrit maintient à l'écart des bibliothèques. Par la même occasion, on touche également le public virtuel de la bibliothèque constitué de lecteurs accomplis mais qui ne savent pas toujours que leur commune possède une bibliothèque ou bien qui ne daignent pas s'y rendre pour diverses raisons. Une autre raison qui plaide en faveur de ces animations, c'est, lorsqu'elles sont réussies, le poids politique qu'elles confèrent à l'établissement au moment de la définition des budgets municipaux. Par animation de masse, il faut entendre des

⁶³ Bernadette Seibel, op.cit. p103

manifestations qui dépassent la stricte promotion du livre ou de la lecture : tables rondes, projection de films dans le cadre d'un festival municipal, performance théâtrale (sketches, comédies) en lien avec d'autres performances du même type réparties dans la ville, etc. Il ne faut surtout pas confondre animation de masse et animation de prestige. Les deux confèrent à la bibliothèque une certaine visibilité dans les médias, mais seule la première attire vraiment du monde. C'est un spectacle bien affligeant mais malheureusement courant pour un conservateur ou un bibliothécaire qu'un écrivain à qui pourtant son œuvre assure une renommée internationale et dont la venue a été soigneusement préparée par un battage médiatique hors-pair, s'adressant au mieux à une cinquantaine de personnes.

4.1 L'animation : un service généraliste ou un service culturel ?

Qu'est-ce qui détermine le choix d'une animation ?

En théorie, une politique d'animation. Cela dit les volontés souvent contradictoires de servir à la fois tous les publics et de miser cependant sur ceux qui sont les plus fidèles ou les plus captifs introduit une certaine incohérence dans ce document dont d'ailleurs bien des bibliothèques négligent de se munir. Il se trouve que le fonds ancien de la bibliothèque, si fonds ancien il y a, doit faire l'objet d'une mise en valeur régulière. Une bibliothèque ne saurait non plus se couper de ses inconditionnels qui se retrouvent lors des expositions de livres anciens ou dans les clubs de lecture. Si elle le fait, elle menace de perdre sa légitimité. Si, en revanche, elle s'en tient à cela, elle perd le gros de sa clientèle et donc aussi d'une certaine manière sa légitimité.

Mais le bibliothécaire doit également compter avec des contraintes qui ne tiennent pas forcément au manque de moyens financiers ou humains.

Depuis les années 70, il se fonde sur les demandes qui lui parviennent en référence pour prévoir ses animations. Ce qui permet à Claire E. Dufresne⁶⁴ de parler d'une véritable interaction entre le service de référence et le service d'animation, le

⁶⁴ « Si nous comparons les définitions de référence et d'animation, la seule différence entre les deux réside dans le côté passif du premier et actif du deuxième. Les deux sont des agents d'information. Cependant, la référence attend que le besoin d'information lui soit présenté, alors que l'animation suscite ce besoin. Ils sont aussi complémentaires puisque le besoin suscité par l'animation sera résolu par la référence. L'animation a donc sa place dans la bibliothèque. » op.cit. p8

premier servant de guide au second. Comme peu d'animations peuvent intéresser le public global de la bibliothèque, le programmeur doit prévoir à l'avance quel public il veut servir. Il s'agit également de vérifier que la collection peut lui fournir une bibliographie acceptable. En effet, beaucoup considèrent que le but de l'animation n'est pas de se suffire à elle-même ce qui arrive pourtant souvent, mais d'orienter le lecteur vers la collection pour la mettre en valeur. C'est dans cette délicate mise en relation d'un public précis avec un fonds documentaire défini à l'avance que réside si l'on peut dire l'âme de l'animation : « L'animation apparaît ainsi comme la forme la plus haute de l'activité de la bibliothèque, car elle est tension constante, recherche permanente d'une rencontre entre une collection vivante et la communauté qu'elle sert.⁶⁵ ». Toutefois, on peut légitimement se demander :

1. si la bibliothèque doit se contraindre à la mise en valeur d'une catégorie de documents,
2. si cet objectif est bien rempli par la fiche bibliographique distribuée après la prestation,
3. s'il n'y a pas beaucoup d'autres enjeux qui décident de la forme que va prendre l'activité.

Mentionnons pour l'instant (cela sera développé ultérieurement) le rôle politique de la bibliothèque dans la cité et la part qu'elle prend dans l'action culturelle.

L'animation en effet est normalement tributaire des deux actions culturelles que mènent simultanément les deux instances habilités à les définir : la commune ou l'agglomération de commune, d'une part qui finance pour l'essentiel les bibliothèques municipales ; le ministère d'autre part qui lance des actions et des subventions ponctuelles. Or ces deux actions, supposent des visions distinctes de la culture (ne serait-ce que parce que l'une est locale et l'autre nationale) qui peuvent à l'occasion converger, notamment à la faveur d'une élection politique. La commune aura à cœur de rentabiliser un équipement et donc à encourager les animations comme un moyen de hausser la fréquentation des locaux de la bibliothèque. Le ministère mettra en avant le développement culturel des citoyens, l'apprentissage de l'autonomie, de la langue, et du goût esthétique.

⁶⁵ Accueillir, orienter, informer, Bertrand Calenge, Éditions du cercle de la librairie, Paris 1996, p139

Dans un cas, l'animation sera assimilée plutôt à un service généraliste destiné à répondre à toutes les requêtes émanant de la communauté, de l'autre elle sera regardée comme un service culturel voué à promouvoir une certaine conception de la culture. Le travail de l'Animateur illustre quotidiennement cette tension. Malheureusement pour lui ses contacts et ses informations ne lui donnent pas toujours la même souplesse qu'un Arlequin pour servir deux maîtres à la fois.

4.1.1 Un Service généraliste ?

« Donner au public ce qu'il est venu chercher... », disent certains, non sans cynisme parfois.

Une vision de l'impôt local de plus en plus consumériste⁶⁶ oblige en effet la bibliothèque à prendre en compte la demande de l'utilisateur même lorsqu'elle ne rencontre pas les priorités des acquéreurs ou bien quand elle s'oppose clairement à la culture que les bibliothécaires aimeraient propager. Un autre chantage dépossède le bibliothécaire de ses choix : on lui objecte en permanence l'idée que la culture pour laquelle il se bat est le propre d'une élite intellectuelle et qu'en tant que telle, soit elle ne correspond pas aux vœux du citoyen (dont on sous-estime a priori les intérêts) soit elle représente une forme de pensée unique semblable à celle que véhiculaient effectivement les œuvres que la bourgeoisie a longtemps maintenues dans le club étroit des « classiques »⁶⁷. Privé de son droit de choisir parmi les suggestions d'achat, le bibliothécaire se condamne à conserver non plus une collection mais un dépôt de livre ouvert à tout ce qui se publie.

Cette pression d'un public amateur de nouveautés à caractère hyper-commercial qui pèse sur les acquisitions se retrouve fort logiquement dans la programmation puisque celle-ci a pour principe nécessaire sinon suffisant de chercher à mettre en

⁶⁶ Ce paragraphe s'inspire à la fois de ce que j'ai constaté à la bibliothèque de Brossard et de ce qu'écrit Dominique Tabah dans un article déjà ancien du Bulletin des Bibliothèques de France :

Le rôle social et culturel des bibliothèques de Bobigny, BBF, 1997, Paris t42, n1, p41-50

⁶⁷ Tout se passe à cet égard, comme si rien n'avait changé depuis les années 60. Or un examen rapide suffit à montrer que s'il y a une pensée unique aujourd'hui, ce sont les ouvrages d'actualité immédiate et de pop-psychologie, parutions éphémères, hyper-calibrées et destinées à flatter tant le voyeurisme que le narcissisme contemporains qui la manifestent, tandis que la littérature continue de faire ce qu'elle a toujours fait : ridiculiser les préjugés. Les artistes des années 60, comme Kerouac ou Ginsberg ont investi la « sous-culture » parce qu'ils y voyaient un ferment de subversion ; les mêmes artistes de qualité ont tendance aujourd'hui à se dégager de la culture de masse et du spectacle parce qu'ils y trouvent au contraire un puissant instrument de conformisme social et culturel.

valeur les documents conservés. Comment refuserait-on d'organiser une soirée-conférence sur les « anges gardiens extra-terrestres » si les étagères sont fournies de plusieurs livres traitant le sujet ? qu'est-ce qui légitime un tel droit de choisir si ce n'est le choix initial qui théoriquement préside aux acquisitions ?

Cela dit, ce problème n'en est pas un pour tout le monde. En effet, l'intérêt porté aux chiffres de fréquentation pousse à être moins regardant sur le contenu de la prestation. Par ailleurs, on ne peut pas dépouiller *a priori* l'usager de son esprit critique et de son droit à être sur certaines questions existentielles le seul apte à juger quel discours peut le servir, mais c'est ce qu'a tendance à faire l'édition contemporaine qui offre à tous et donc aussi aux bibliothèques le même bouillon de culture pour âme souffreteuse.

D'autre part, il faut bien reconnaître qu'en France et au Québec, la culture de l'animation reste globalement relativiste quand bien même celle de l'animateur serait universaliste, au sens kantien. Ce relativisme des valeurs est d'ailleurs plaidé par Yves Beauchesne comme un fondement essentiel de la pratique de l'animateur d'atelier d'écriture⁶⁸. Toutefois, la profession reste divisée sur ce point en France du moins. Au Québec, la revue *Défi*⁶⁹ semble aussi vouloir chercher des limites à ce relativisme culturel qui est celui de la société tout entière. Déjà en 1978, Geneviève Patte, mettaient en garde les animateurs en bibliothèque contre l'imaginaire standardisé de fabrication hollywoodienne : « Est-ce possible d'imaginer Blanche-Neige sous des traits autres que ceux que Walt Disney a imposés ? Voici l'un des rôles de la bibliothèque : stimuler par un choix plus exigeant, plus varié et plus nuancé ce qui va enrichir le théâtre intérieur de chacun sans lequel la lecture ne peut être vivante et personnelle. ⁷⁰»

On constate actuellement que la catégorie des bibliothécaires qui prétendait jadis subvertir une action culturelle jugée sévèrement comme appartenant à la propagande en faveur des pouvoirs en place se reconstitue aujourd'hui autour de la nécessité de promouvoir dans les bibliothèques à travers les acquisitions et les

⁶⁸ « La notion de relativité des valeurs est donc au centre de l'approche de l'animation de la lecture ».op. cit.p12

⁶⁹ consulter par exemple l'article de Claude Charest, paru dans *Défi* / vol.2, n°1, printemps 2000 et accessible sur la toile (www.bpq.org/RevueDEFI/2-1/paranormal.html)

⁷⁰ Geneviève Patte, *Laissez les lire*.

animations une autre culture. Une autre culture, c'est à dire une autre manière d'apprendre, de sentir, de rêver que celle qui s'apprend par le biais inévitable de la culture de masse et d'origine -sinon d'essence- américaine.

4.1.2 Un service culturel ?

« Donner au public le goût d'autre chose », comme disait l'un des participants au colloque sur l'animation en Bibliothèque qui s'est tenue à Québec en 1989. Cela peut s'entendre de deux façons : quant à la forme de l'animation, premièrement, la Bibliothèque présente une offre spécifique. Prenons l'exemple de l'Heure du conte : l'animateur ne procède pas comme les conteurs professionnels qui dissimulent leur travail de lecture antérieur. Tandis qu'il raconte l'histoire aux enfants, le bibliothécaire tourne les pages du livre dont les images, autant que sa voix, servent de support à l'imagination de ses spectateurs.

Quant au contenu, la bibliothèque se sert en général de la notoriété d'un produit commercial comme *Harry Potter* pour donner le goût de lire des ouvrages de fantaisie en marge des armes de distraction massives⁷¹.

Le présent mémoire devait accoler au nom « animation » l'épithète « culturelle ». Mais faute de connaître assez la culture québécoise, j'ai craint de faire des oppositions non pertinentes avec la conception française que j'ai de la culture, une conception d'ailleurs qui ne fait pas plus de consensus qu'une autre. Le mot m'apparaît donc indéfinissable quant à son contenu. j'ai décidé par conséquent d'en supprimer la référence dans le titre. En revanche, je m'intéresserai volontiers à la forme du rapport culturel de l'individu aux institutions

Pour ma part, en effet, je considère que la culture est pour tous les peuples un rapport actif et individuel de participation, de transmission et de recreation d'un patrimoine. Le plus important n'est pas de définir les limites de ce patrimoine -une tâche vouée à l'échec- mais de qualifier ce triple rapport. Le caractère actif du lien que chacune entretient avec sa culture, éloigne celle-ci du folklore qui n'est plus qu'une culture vendue en tranches pour amateurs passifs. Le fait est reconnu depuis longtemps et fonde d'ailleurs les auteurs de la *Politique québécoise du*

⁷¹ cf. les bibliographies du type « Si vous avez aimé Harry Potter, vous aimerez X,Y,Z »

développement culturel de 1978 à juger comme primordial le fait de « *contribuer selon ses moyens à ce que la culture cesse d'être livrée comme une marchandise à une clientèle passive* ».

L'animation en bibliothèque devrait aussi passer par ce crible-là : combien d'activités qui sont proposées chaque mois par les bibliothécaires sont véritablement soucieuses de « former » leur public en agissant sur ses représentations, en les impliquant dans le processus de découverte, combien au contraire ne prétendent que leur accorder de « belles soirées ⁷² » cultivées ? La bibliothèque animée n'est pas un salon, elle doit être d'abord un lieu de création ou du moins de participation. La terminologie employée : « événement » ou « manifestation ⁷³ », « conférence » ou « compte rendu suivi de débat » met déjà la puce à l'oreille : les gens viendront-ils pour dialoguer avec les représentants de leur culture ou paraîtront-ils à ces cérémonies comme jadis les Dames du monde aux cours de Bergson ?

4.2 La venue des médiateurs

Par la loi du 3 janvier 1973 est apparue en France la fonction administrative de médiateur qui avait pour but de remédier aux insuffisances d'une administration plus souvent subie par le citoyen portant une réclamation que disposée à le servir ou seulement à l'écouter. Fine fleur du consensus politique, la médiation dans le service public doit être également rapprochée de l'efflorescence de ces services particuliers que les cabinets d'audits et les études d'avocats rendent aux grandes entreprises désirant tourner le droit écrit. A juste titre, le médiateur interroge et parfois menace l'homme du titre et de la loi, en l'occurrence, le bibliothécaire.

Le médiateur étant en anglais comme en français et déjà en latin l'individu neutre chargé de réconcilier deux parties en facilitant l'expression de l'une et la

⁷² pour reprendre l'expression publicitaire choisie pour plusieurs cycles de conférences à l'Université de Montréal, à Sainte Hyacinthe, et à Brossard.

⁷³ « Les actions culturelles, expositions, débats sont donc davantage conçus comme des manifestations que comme des événements, des manifestations dont chacun doit pouvoir se concevoir comme des acteurs. »

Dominique Tabah, *Le rôle social et culturel des bibliothèques de Bobigny*, BBF 1997 Paris t42, n1 p41-50.

réceptivité de l'autre, la nécessité d'une médiation est souvent ressentie en bibliothèque à l'occasion de conflits entre des usagers et des personnels de la bibliothèque. Ces conflits sont depuis une dizaine d'années interprétés comme la réaction à une demande non satisfaite d'information.

Le médiateur est en psychologie des arts l'échelon qui permet de passer d'une satisfaction engendrée par une œuvre de qualité et d'exigence moyenne à l'appréciation d'une œuvre de qualité et d'exigence supérieures. Par exemple, il faut avoir connu et aimé, mettons, l'œuvre de Gustav Mahler pour passer du Canon de Pachelbel au opus dodécaphoniques de Schönberg.

A ce titre on peut définir l'humain qui offre ces échelons comme un passeur.

Ce dernier rôle est le plus culturel des trois, c'est aussi celui qu'on attribue le plus spontanément dans la documentation des services culturels aux personnes exerçant la fonction de médiateur.⁷⁴ Mais ce n'est pas le rôle qui leur est majoritairement attribué dans les bibliothèques où les bibliothécaires en titre se chargent depuis longtemps de cette prescription pédagogique.

Enfin la fonction commence à faire son apparition à l'intérieur des bibliothèques dans les années 90 lorsqu'il s'agit de lancer des actions de promotion de la lecture à l'extérieur de la bibliothèque. Le médiateur apparaît alors à nombre de non-lecteurs comme le commis-voyageur des livres de la Bibliothèque envoyé sur la place publique faire de l'animation. C'est d'ailleurs le rôle exclusif que lui attribue le ministère de la culture et de la communication québécois dans sa Politique du livre et de la lecture de 1998.

4.2.1 Médiation versus animation.

Les difficultés des médiateurs à se situer par rapport aux bibliothécaires résident dans leur triple définition de *modérateur*, *passeur* et *animateur de rue*⁷⁵. Ils s'agit

⁷⁴ « On entend par médiation culturelle tous les actes qui visent à faciliter l'appréhension des œuvres artistiques ou scientifiques, que ce soit par une approche sensible, intellectuelle ou technique. » Jacques Scheer, Claude Legrand et Philippe Le Moigne, *Les médiateurs du livre : analyse des activités*, Laboratoire d'Études et de recherches sociales, Paris 1984, p96

⁷⁵ On leur reconnaît de plus en plus la tâche d'animer en bibliothèque. Mais cela ne va pas sans susciter évidemment la méfiance des bibliothécaires qui aujourd'hui se sentent eux-même animateurs et parfois à plein temps.

de fonctions dont on dispute encore pour savoir si elles constituent réellement un métier.

Surtout, la venue des médiateurs dans les Bibliothèques remet en question une fois de plus les frontières changeantes du métier de bibliothécaire. Que l'activité du bibliothécaire soit reconnue comme un métier, il n'y a guère de doute là-dessus⁷⁶. L'animation en son temps avait déjà distingué les professionnels qui l'assimilaient à leurs fonctions de mise en valeur des collections de ceux qui continuaient de s'y adonner comme à une pratique militante. La médiation dix ans plus tard ébrèche une fois de plus le consensus professionnel : le bibliothécaire doit-il devenir un médiateur, ou ne l'est-il pas déjà ? Et s'il l'est déjà, que peuvent apporter de plus des médiateurs professionnels ? On opposerait en vain aujourd'hui l'animation de la médiation en soutenant que l'une prend d'abord en compte les collections et œuvre pour leur trouver un public tandis que l'autre part d'abord du public pour le porter vers les livres. Il paraît plus exact de dire que l'animation depuis vingt ans a bien eu le temps d'être intégrée aux fonctions du bibliothécaire, avec l'aide des BDP et de la formation continue, tandis qu'il faudra attendre peut-être une décennie encore avant que celui-ci n'arrive vraiment à considérer la donnée sociale au niveau où le nouveaux public marqué par son extrême hétérogénéité l'y oblige aujourd'hui. Les médiateurs assurent la transition.

4.2.2 La tentation du communautarisme

Le militantisme des années 70 poussaient les animateurs à s'immiscer dans les conflits cognitifs des non-lecteurs afin de lever l'obstacle que leur posait par exemple la lecture d'un roman. Le groupe, par la dynamique qu'on lui supposait, le miroir qu'il était censé fournir à l'individu, devait constituer *a priori* pour l'animateur un auxiliaire précieux. La réflexion d'Yves Beauchesne est révélatrice à cet égard. Mais il ne s'agissait encore que d'un groupe sans caractéristiques communes, ou la diversité était souhaitée plutôt que l'homogénéité des conditions et des cultures. En Amérique, alors que fleurissent les travaux sur la

⁷⁶ (la fonction de conservateur qui n'est souvent pas connue en dehors du territoire français est déjà plus problématique)

« communication interpersonnelle », l'individu n'a pourtant jamais été davantage identifié à sa communauté qu'aujourd'hui. Le multiculturalisme apparaît comme une préoccupation majeure des bibliothécaires américains et devient le nerf de la guerre de la médiation. Une conférence de Donna Roe et David Moody donnée en 1999 pour le neuvième congrès de l'ACRL pose le problème en ces termes : la représentation des minorités⁷⁷ parmi le personnel des bibliothèques universitaires croît trois fois moins vite que leur représentation chez les étudiants. D'autre part en raison de l'effacement du modèle unique de « l'étudiant WASP hétérosexuel et non handicapé », le modèle supposé unique de réponse que le bibliothécaire jouant le rôle d'un médiateur administre quotidiennement ne correspondrait plus à la demande « multiculturelle ». Pour être à même de jouer son rôle de médiateur, le bibliothécaire devrait appuyer ses réponses d'une référence explicite au quotidien qui est censé être celui du requérant, et ce quotidien sera « africain-américain », si le requérant est noir de peau.

Le problème s'est posé également dans les bibliothèques municipales françaises qui se trouvent, comme on dit « en zones sensibles ». De jeunes adolescents identifiés comme étant issus de l'émigration maghrébine viennent-ils semer le trouble dans la bibliothèque ? On pense aussitôt à embaucher de jeunes « beurs » plus à même de l'avis de la majorité de modérer ces publics difficiles et de les intéresser aux activités de la bibliothèque⁷⁸. Il est vrai que l'appartenance ethnique des usagers peut être une clé pour décrypter certains comportements d'agressivité et d'auto-exclusion, mais de là à recruter des médiateurs à « profil ethnique », il y a une marge que la bibliothèque municipale de Lyon et ses différentes annexes ont refusé de franchir⁷⁹.

⁷⁷ Une « minorité » est aux USA un groupe qui se distingue par son origine nationale (ex. Coréen émigré aux USA, sa couleur de peau ou son ethnie (le noir américain appelé africain-américain ou l'indien autochtone) ses préférences sexuelles (gays et lesbiennes), ses aptitudes (handicapés mentaux ou physiques), sa religion. L'appartenance à une classe sociale est *parfois* prise en compte

⁷⁸ Claudie Tabet, *op.cit.* p239-240

⁷⁹ « Au-delà des compétences et des qualités nécessaires pour exercer les activités de médiateurs, les cadres ne se sont pas laissés influencer par le critère « communautaire » dans la sélection de leurs candidats. A la différence des médiateurs du livre d'ATD Quart-Monde, ni l'origine sociale, ni l'origine géographique n'ont figuré parmi les critères de recrutement des médiateurs. » Sandrine Leturcq, *op.cit.* p36

4.3 L'animation : un service à la communauté ou un service aux communautés ?

Le terme de « communauté » n'est guère employé en France avec le sens qu'il prend en Amérique du Nord. La communauté d'une ville québécoise constitue un regroupement d'humains moins abstrait que la commune française qui lie tous les citoyens et habitants d'un territoire administrativement défini. En effet, voici comment le rapport de la ville de Sherbrooke exposant les traits de sa politique d'action communautaire concevait le rapport de la ville à la communauté : « L'approche communautaire signifie que la ville définit son action en association avec les citoyens et les groupes de son territoire, et qu'elle considère ces groupes en mesure de participer aux diverses phases de la mise en œuvre des services en loisir. » Une telle résolution incite les citoyens à s'organiser en groupes communautaires⁸⁰, et amène en contrepartie la bibliothèque à solliciter ces groupements déjà existants et souvent actifs, pour remplir sa programmation. Cela facilite évidemment le choix des interlocuteurs par les personnes en charge de l'animation dans les bibliothèques.

4.3.1 En France :

Comme on l'a vu au chapitre précédent, à propos des médiateurs, la reconnaissance des « minorités » au sein d'une « collectivité » est en France l'objet de travaux délicats et d'initiatives souvent controversées. Ceci dit, on ne peut faire abstraction des conflits ethniques dont la bibliothèque est parfois le théâtre. Et celle-ci a peut-être des moyens spécifiques pour y remédier. La forte représentation du patrimoine municipal dans le choix des animations est un fait notoire sur le territoire national ; il n'est pas incompatible avec le fait de mettre en valeur les cultures minoritaires aux yeux de la majorité et de tisser davantage de liens entre celle-ci et les populations issues de l'immigration.

⁸⁰ groupes de personnes qui de façon relativement régulière ont des relations entre elles à partir d'un objet commun tel que le milieu de vie, l'origine historique, le champ d'intérêt. De plus, le groupe est actif, a des réalisations et une organisation.

A Vénissieux, la médiathèque a profité de l'Année de l'Algérie pour envoyer de jeunes collecteurs de contes dans les familles algériennes. Les contes recueillis ont fait l'objet de traductions en français avec l'aide des bibliothécaires puis ont été édités par ceux-ci et vendus par la bibliothèque. La traduction est une pratique qui devrait constituer le cœur de toute démarche interculturelle. En même temps, ailleurs dans la ville, à la bibliothèque de la Pyramide, la conteuse Lila Khaled faisait vivre le patrimoine oral algérien dans les deux langues.

A Bron, toujours en région lyonnaise, la bibliothèque municipale a coordonné en 1995 un ensemble d'animations incitant les habitants du quartier de Parilly (un quartier où la population issue de l'immigration est fortement présente⁸¹) tous âges et toutes origines confondues à lire et écrire des témoignages sur la vie de leur quartier⁸².

4.3.2 Au Québec :

« Ecoute notre histoire, et elle sera la tienne »
Claude Beausoleil, *Lettre à ceux venus d'ailleurs*.

Évoquer les dangers du communautarisme est une habitude française et ne fait guère sens aux Etats-Unis. Les choses sont plus compliquées au Canada, pour des raisons qui tiennent à la nature mouvante de cette fédération de provinces dont une au moins aspire au statut de société distincte⁸³. Au Québec, l'intégration des peuples allophones est une affaire qui préoccupe tout le secteur public de la culture : les écoles par la loi 101⁸⁴, mais aussi les bibliothèques qui ont participé à partir de 1990 à la Semaine Interculturelle nationale⁸⁵. Certaines communes où

⁸¹ c'est un livre d'Azouz Begag, écrivain issu la communauté maghrébine de Parilly, qui a fourni le pré-texte (texte inaugural et patronage) de cette création collective.

⁸² Voir à ce sujet l'article de M.Bouchard dans le BBF t40, n5 p20-24, 1995

⁸³Ottawa est soupçonné de « multi-culturaliser » le Canada avec l'arrière-pensée de traiter les « Canadiens français » comme une minorité au sein du grand Canada. Les « Québécois » quant à eux sont soucieux d'intégrer les populations d'immigrants notamment au moyen de la loi 101 afin de devenir une entité sociale et politique cohérente fondée un jour à réclamer sa souveraineté. Les notions d'intégration et de multiculturalisme sont donc au Québec l'objet de débats et de controverses à répétition.

⁸⁴ Votée par le parlement du Québec en 1978, elle fait du français la langue officielle du Québec dans laquelle tous les affichages publics doivent être écrits. Elle oblige aussi les immigrés à placer leur descendance dans des écoles primaires francophones.

⁸⁵ L'adjectif « nationale », ici, s'applique au Québec. Il est vrai -et le « vote ethnique » (pour reprendre l'appellation très controversée de Jacques Parizeau) au referendum de 1995 l'a bien montré- que l'intégration des néo-québécois est une affaire qui intéresse de très près la reconnaissance du Québec en tant que *nation* souveraine.

l'immigration est particulièrement forte appuient cette démarche provinciale d'initiatives particulières. C'est le cas de la municipalité de Brossard dont la bibliothèque a participé aux deux semaines interculturelles de Brossard en 1993 et 1994⁸⁶.

Le principe de ces semaines est d'une part de montrer aux Québécois francophones l'apport culturel des Québécois issus de l'immigration, d'autre part de faire connaître aux nouveaux arrivants dans la Province le cadre de vie des Québécois, leurs coutumes, leur patrimoine littéraire et artistique, leur histoire. En outre, cette société dont la devise est « Je me souviens » aura tendance à valoriser l'héritage des minorités issues de l'immigration sans transiger avec sa politique d'intégration, et cela peut parfaitement se faire dans le cadre d'une animation en bibliothèque.

Il s'agit simplement de conserver en permanence à l'esprit la nécessité d'établir un dialogue, une relation interculturelle. Une exposition de calligraphie ou de peinture chinoise qui n'amène qu'un public émanant de cette communauté est une exposition manquée. La semaine Interculturelle de Brossard fournissait le moyen de rompre avec les ethnocentrismes et d'engager un véritable dialogue en donnant une représentation culturelle à plusieurs minorités ainsi qu'à la population francophone dominante dans le pays d'accueil.

5. conclusion de la deuxième partie.

L'histoire de l'animation en bibliothèque est marquée tant en France qu'au Québec et dans les pays anglo-saxons par une volonté pédagogique que contrarie de temps en temps la demande du public souvent plus féru de divertissements que d'enseignements techniques. Telle est l'histoire des bibliothèques d'Instituts qui au Québec et au Royaume Uni ont précédé les premières bibliothèques municipales. Telle est également avec des nuances, le destin de l'animation en France. Issue du militantisme social d'un certain nombre de bibliothécaires pendant les années soixante, tantôt mobilisés pour l'accès des classes culturellement défavorisées,

⁸⁶ consulter mon rapport de stage sur le sujet.

tantôt guidés par le souci de compenser la solitude galopante des sociétés consuméristes, l'animation s'est peu à peu intégrée dans des logiques de valeur ajoutée et de marketing d'établissement culturel. La bibliothèque cherche son « créneau » au milieu d'une foison d'animations commerciales, pastorales, scientifiques, ludiques et sportives. Pourtant l'animation ne va toujours pas de soi dans l'institution bibliothécaire. Ses limites sont sujettes à discussion : doit-on la cantonner dans le cadre d'activités secondaires ou d'extension ou bien crée t-elle une atmosphère qui imprègne l'ensemble des activités d'une bibliothèque ?

Son rapport au livre apparaît plus ou moins lâche de même que son rapport avec la condition réelle des gens auxquelles elle s'adresse. La fonction de médiateur est mise en avant pour tenter de relier le livre et ses lecteurs aussi différents soient-ils les uns des autres, mais c'est encore au bibliothécaire qu'appartient l'essentiel du travail de conception. C'est à lui de choisir entre un service consensuel au point d'être racoleur et une offre aventureuse au risque de ne pas trouver de demande correspondante, c'est à lui de concevoir dans l'animation un service généraliste ou plutôt un des moyens de l'action culturelle en faveur d'une production contemporaine audacieuse et méconnue. Il lui appartient encore de segmenter les publics dans sa programmation ou au contraire de s'efforcer de relier les générations et les cultures entre elles.

Toutes ces orientations sont sensibles aujourd'hui et j'espère que ce qui suit permettra de le montrer.

L'animation, telle que les professionnels l'envisagent aujourd'hui

Nous espérons que les pages qui précèdent auront non seulement montré l'histoire de l'« animation » mais encore expliqué les problèmes que les activités comprises sous ce terme ont posé à la conscience professionnelle depuis leur introduction dans le plan de développement des bibliothèques, à commencer par leur définition. Les pages qui vont suivre et qui tenteront d'analyser les 70 réponses à un questionnaire diffusé en France et au Québec essaieront de montrer si ces difficultés sont toujours d'actualité et de quelle façon l'animation est perçue par les personnels des bibliothèques qui y travaillent, comment enfin sa pratique peut éventuellement influencer sur la définition du métier de bibliothécaire et sur la conception des missions d'une bibliothèque publique.

1. La méthode.

-Partir du concret :

Comme des documents existent déjà en France (mais pas au Québec, à notre connaissance, il est vrai) sur les pratiques réelles des Français, nous avons préféré interroger les bibliothécaires sur la théorie de l'animation (sa définition et les objectifs qu'ils lui assignent) ainsi que sur leurs intentions et les intérêts qu'ils supposent à leur public. Ceci afin de définir une culture du bibliothécaire en charge de l'animation, plutôt qu'un état des lieux (qui était déjà l'objet des travaux de la BPI en 1995 et, sur une échelle plus modeste et québécoise, ceux de Sylviane Dailleau l'année précédente).

Il peut paraître quelque peu offensant, pour les bibliothécaires qui ont le plus à coeur la notion de « service à la clientèle », de distinguer leurs préférences personnelles des intérêts et besoins que celui-ci sent présents chez les usagers, qu'il côtoie régulièrement, comme si ces derniers ne devaient pas primer dans la

programmation. Pourtant, ce n'est pas le cas : il vaut mieux prendre conscience du fait que le programme d'animation est au moins aussi tributaire de la culture de celui qui en a la charge que de la volonté de rencontrer les *desiderata* des usagers. D'ailleurs, ce n'est pas un mal. Un choix trop personnel du bibliothécaire trouve souvent une sanction immédiate : l'absence de public. En revanche, une excessive complaisance aux désirs des usagers mène vite à un enfermement dans des actions aussi éphémères que les fougades éditoriales ou l'actualité des magazines.

Pour déjouer l'effet d'accoutumance que créent les propositions abstraites (« Donnez vous plus d'importance à des conférences sur l'actualité, ou bien à des activités portant sur le patrimoine local », etc.) et pour mettre les répondants dans une situation ressemblant à leur travail quotidien : faire de choix entre des propositions précises et particulières, nous avons décidé de donner un aspect concret à chaque proposition. Cela permet aussi de juger de la popularité de certains thèmes déterminés. L'inconvénient de cette présentation est que les réponses sont parfois difficiles à interpréter et que le faible succès d'une activité peut s'expliquer tantôt par sa forme, tantôt par son contenu.

-Proposer des activités variées.

Les propositions d'animations qui figurent dans ce questionnaire sont délibérément plutôt orientées vers des publics d'adultes et d'adolescents car ce sont les catégories qui à l'heure actuelle sont les plus difficiles à servir et pour lesquelles il faut faire preuve de la plus grande originalité. Ce choix permettait de mesurer de façon plus certaine la diversité des pratiques professionnelles.

Pour des raisons similaires, certaines des animations sélectionnées sembleront quelque peu hétérodoxes : les «séances de yoga gratuites », les cours de cuisine à la bibliothèque ou encore, les conseils en consommation (« comment choisir votre PC ? ») par exemple ne figurent pas dans les activités qu'on attribue généralement aux bibliothèques. Mais on les trouve programmées par certains centres de documentation américains. Ces idées, en l'occurrence, sont tout droit dérivées des cas concrets que Brett W. Lear propose dans sa brochure éditée par l'American Library Association. Leur choix a pour intérêt de susciter certaines oppositions

entre catégories de répondants (par rapport aux consensuelles propositions de la question I) et éventuellement de faire apparaître à côté d'activités plus anciennes et mieux codifiées quelques tendances nouvelles.

-traiter les données.

Voici comment sont obtenus les résultats qui seront donnés dans la suite du document. Le logiciel Sphinx édite un tableau de corrélation affichant des pourcentages. L'exemple suivant est un tableau de corrélation entre la création d'une ambiance conçue comme objectif de l'animation et le type de bibliothèque (modalité = 1.BM, 2.BDP/CRSBP)

ambiance	a	b	c	d
bm	0	8	72	20
bdp/crsbp	0	14	71	15

ou *a* correspond à « très peu important », *b* à « peu important », *c* à « important », *d* à « très important ». Pour n'obtenir qu'un seul résultat afin de calculer des moyennes et de faire des comparaisons entre variables à partir de ces pourcentages, nous avons décidé de coefficienter *a* (ou 0 dans la question III) -1, *b* (ou 1) 0, *c* (ou 2) 1, *d* (ou 3) 2. Ce qui donne la formule suivante : total = c+2d-a . Exemple :

Ambiance	a	b	c	D	total
Bm	0	8	72	20	112
bdp/crsbp	0	14	71	15	101

Les résultats coefficientés font ensuite l'objet de classements : c'est le cas pour la liste des objectifs qui fournit la matière de la question II (se reporter à l'annexe 10,), et celle des animations qui est l'objet de la question III (voir annexe 8).

-au sujet de la terminologie.

Nous continuons d'employer « bibliothécaire » comme un terme générique (sauf dans la partie « variations selon le titre » où nous ferons référence au corps défini par ce nom dans la fonction publique française. Nous employons également « programmation » sans faire de lien avec le *program(me)* anglo-saxon, mais comme une phase normale de l'animation (choix et planification de l'activité).

BM, bien sûr vaut pour bibliothèque municipale, BDP pour Bibliothèque départementale de prêt. L'organisme qui remplit au Québec les fonctions de cette dernière est la CRSBP (Centre régional de services aux bibliothèques)

2. Les buts généraux de l'animation.

2.1 L'animation est-elle une question d'ambiance et de convivialité ?

Proposition : « Donner une certaine ambiance de vie et de détente à la bibliothèque (II.1) »

Cinquième dans la liste des sept objectifs proposés, celui-ci ne revêt donc pas plus au Québec qu'en France un caractère de priorité ou de nécessité. Il est vrai qu'une telle ambiance n'est pas forcément à rechercher pour elle-même, mais peut advenir comme une conséquence de la réalisation des autres objectifs. La question de l'ambiance dans les réponses en texte libre est souvent liée au lexique du « dynamisme » et de la « vie » d'un établissement. La catégorie « animation d'un équipement, création d'une ambiance, d'un dynamisme » synthétise 7 remarques dans les réponses québécoises, 5 dans les françaises (cf. tableau en annexe 2), un total bien inférieur à celui des remarques portant sur la médiation et l'aide aux usagers. L'« ambiance », telle que l'évoquent plusieurs réponses s'assimile au changement, à la nouveauté qui s'empare d'une bibliothèque. Le concept étant à la base malaisé à définir, il est plus facile d'obtenir des résultats probants en se livrant à des entretiens qu'en procédant comme nous l'avons fait par un questionnaire.

2.2 Que peut l'animation pour la promotion du livre ?

L'objectif « Mettre en valeur les collections de la bibliothèque » (II.5) arrive en tête dans les deux pays.(cf. annexe 8) Ce qui prouve que l'Institution de part et d'autre de l'Atlantique continue de faire passer en premier ses missions traditionnelles, soit, dans le domaine de l'animation, toutes les activités qui ont pour but d'informer les citoyens sur les documents conservés par leur bibliothèque. Cela dit, il faut se garder de confondre promotion du livre et promotion de la lecture. D'ailleurs l'une des réponses (annexe 10) que nous avons obtenues dissocie les deux et fait de la valorisation des fonds une variante restrictive de la

promotion de la lecture⁸⁷. En réalité c'est la méthode du bibliothécaire qui change dans les deux cas : une exposition de livres met en valeur les fonds de la bibliothèque, elle n'est pas faite pour amener l'utilisateur à une lecture régulière.

La promotion des fonds soucie bien davantage les bibliothécaires français que leurs homologues québécois, si l'on en croit le nombre de citations relevées dans les réponses en texte libre (16 pour la promotion des livres chez les Français contre seulement 8 chez les Québécois). (cf. annexe 2) En revanche tout le monde s'accorde sur la nécessité de répandre chez le public des habitudes de lecture en aplanissant dans la mesure du possible les obstacles que soulèvent les œuvres au néophyte. (6 occurrences chez les Français entretiennent un rapport direct avec « promotion de la lecture » contre 8 chez les Québécois.)

2.3 Quelle est la part de la pédagogie dans l'animation actuellement ?

Cette dimension est présente dans l'objectif « Amener des non-lecteurs à la Bibliothèque » qui est proposé dans la question II, dans la rubrique « Accroître les connaissances des usagers et développer leur sensibilité » que nous avons distinguée pour synthétiser plusieurs réponses à la question en texte libre (définition de l'animation) Enfin et surtout, la pédagogie apparaît dans l'animation proposée en III et intitulée « comment aider vos enfants dans leur apprentissage de la lecture, conseils pratiques ».

La volonté des bibliothécaires d'aider les citoyens qui en sont dépourvus à acquérir des aptitudes de lecteurs est manifeste puisque cet objectif figure en troisième position au classement des objectifs dans les deux pays. Par ailleurs, de part et d'autre de l'Atlantique, le rôle de médiation dont se sentent investis les bibliothécaires-animateurs consiste pour eux en grande partie à soulever les obstacles qui s'opposent à la lecture des livres de la collection (11 citations en France, 11 au Québec. Cf. annexe 2). En revanche, l'accroissement des connaissances et de développement de la sensibilité de l'utilisateur sont des préoccupations qui reviennent deux fois plus sous une forme ou une autre dans les réponses des Québécois que dans celles des Français. Cependant, l'animation

⁸⁷ « Un synonyme pourrait être action de promotion de la lecture, mais je préfère une définition restreinte à : action de

visant à déléguer la pédagogie de la lecture aux parents obtient un très vif succès en France comme au Québec (1^{ère} place au Québec, 3^{ème} en France. Cf annexe 8). Sa pertinence avec le public des bibliothèques concernées semble également acquise (1^{er} et 2^{ème} rang). Cela nous montre que ni au Québec ni en France, les bibliothèques publiques ne veulent délaisser les missions d'éducation populaire qui sont traditionnellement les leurs malgré l'inclinaison des programmes vers le « loisir culturel » et le divertissement dont nous avons parlé dans la première partie.

2.4 Que devient la place de la bibliothèque animée dans le réseau municipal ou communautaire ?

« Donner à la bibliothèque l'image d'un centre culturel ouvert à la communauté (II.4) ». Cet objectif passe dans les deux pays après la mise en valeur des collections et la conquête d'un nouveau public ou de nouveaux lecteurs. Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de répondants ont rappelé que la bibliothèque, par son offre d'animations, pouvait occuper une place centrale dans le réseau culturel d'une ville. Selon un professionnel québécois interrogé, « elle permet aux citoyens d'une municipalité de participer à la vie communautaire » (annexe 10). Un Français déclare que l'animation est un « outil permettant à la bibliothèque d'inscrire l'établissement dans la ville ». Un autre qu'elle vise à « faire de la bibliothèque un lieu phare dans la cité ». C'est encore un Français qui explique que faire de l'animation en bibliothèque, « c'est permettre aux usagers de la médiathèque de trouver leur lieu de culture. »

Le positionnement de la bibliothèque par rapport aux autres équipements culturels d'une ville est plutôt une préoccupation française. (8 citations contre 3 dans les questionnaires renvoyés par les Québécois cf. annexe 2). Ce sont également les Français qui dans ce questionnaire se montrent les plus soucieux des efforts en communication que la bibliothèque doit consentir pour augmenter son attractivité (12 occurrences dans les questionnaires français, contre 7 dans les québécois)

promotion des fonds de la bibliothèque. »

C'est pourtant un Québécois qui a écrit au sujet de l'animation : « en pratique, il s'agit le plus souvent d'une vitrine promotionnelle de la bibliothèque face aux élus, où le public n'est pas touché (ou si peu que cela est insignifiant). Ce qui n'empêche pas des moyens de communication importants [...] ou encore des animations parachutées par la direction sans concertation avec les équipes en prise directe avec le public. » Cette critique pourrait aussi bien avoir été formulée par un Français ; mais en règle générale ni au Québec, ni en France, l'appréciation des élus ne semble vraiment compter dans la programmation. Deux questionnaires français seulement font allusion à cette dimension, contre un seul québécois que nous venons de citer.

2.5 Comment la bibliothèque agit-elle par l'animation sur les citoyens ? Quelle visibilité la bibliothèque donne t-elle par sa programmation aux associations.

-La mise en relation des citoyens entre eux :

L'objectif de « radouber le lien social » que les bibliothèques ont d'abord assigné à l'animation est peu présent dans les réponses que nous avons reçues à la question I et à la question II (Autres...). Trois répondants français évoquent pourtant un effort pour « Relier les usagers les uns aux autres »; cinq Québécois vont également dans ce sens. L'un de ces trois Français évoque même la possibilité de jumeler des lecteurs de différentes bibliothèques⁸⁸.

L'intégration des minorités profite à la cohésion sociale. Cependant la question de l'intégration des populations immigrées ou allophones n'est soulevée qu'une seule fois, dans la réponse d'un Québécois. On peut certes considérer que le cas des populations immigrées est envisagé dans l'objectif « attirer un plus grand public à la bibliothèque ». Cette question de la prise en compte des minorités et des immigrés dans la programmation des bibliothèques nécessiterait sans doute un questionnaire spécifique.

⁸⁸ Cela pourrait se concevoir dans le cadre d'une animation comme le « Livre Elu » (sous le patronage du Conseil général des Hauts de Seine et avec la collaboration de l'UNEQ) qui implique des adolescents à choisir dans une sélection de 8 livres leur candidat à l'élection générale. Le jumelage pourrait relier dans un réseau de bibliothèques participant à l'action les partisans d'un même roman afin d'orchestrer des compte rendus de lecture auprès des publics de leur âge.

-L'aide au mouvement associatif.

Le commerce équitable obtient une faveur à peu près égale auprès des professionnels des deux pays (7^{ème} rang au Québec et 8^{ème} rang en France). Elle semble aussi pertinente en ce qui concerne le public québécois que le public français (8^{ème} et 10^{ème} rang). En France, il est probable que les Bibliothèques Universitaires⁸⁹ offrent une vitrine plus favorable à ces associations que les BM étant donné que la plus grande partie de leurs bénévoles sont recrutés parmi les étudiants.

Les français semblent un peu plus se soucier de « tisser des partenariats » avec des associations locales si on en croit le nombre d'occurrences relevées dans les réponses en texte libre : 7 dans les questionnaires français contre 3 dans les québécois. La vogue des partenariats est actuellement très forte au sein des bibliothèques : c'était d'ailleurs à l'Enssib le thème principal du séminaire d'ouverture de la treizième formation au DCB. Il n'est pas du tout sûr que cette problématique soit moins familière aux Québécois. Sans doute la formulent-ils d'une autre manière. (cf. lexique de la « communauté » qui est théoriquement divisée en associations représentatives avec lesquelles la bibliothèque passe des partenariats)

2.6 Animation et créativité de l'utilisateur.

Improvisations théâtrales, atelier (III.16) et Spectacle de mime (III.12) : ce qui différencie ces deux animations tient à la part qu'y prend l'utilisateur. Dans un cas il est amené à participer, dans l'autre il est seulement spectateur. On s'aperçoit que ces deux activités sont « cotées » de la même manière ; un peu mieux, cela dit, dans l'estime des bibliothécaires français (9^{ème} rang pour le spectacle de mime et 10^{ème} pour les improvisations théâtrales) que chez leurs collègues du Québec (12^{ème} et 13^{ème} rang). Les répondants visiblement n'ont pas été sensibles à la petite

⁸⁹ Cf. Le succès de l'animation « Petit déjeuner équitable » dans le hall de la BU de la Rochelle en janvier 2004

nuance que nous venons de signaler entre ces deux animations dont l'une seulement mérite vraiment le terme d' « activité ».

Quant à l'atelier d'écriture qui correspond assez bien au rôle que se donnent volontiers les bibliothèques de développer la créativité littéraire chez les citoyens, les bibliothécaires québécois en sont presque aussi fervents que les français (6^{ème} rang chez les premiers et 4^{ème} rang chez les seconds) mais se montrent plus réservés sur l'accueil que leur public semble réserver à cette pratique (14^{ème} rang au Québec, 6^{ème} rang en France). Peut-être cela tient-il au réseau des clubs ou ateliers d'écriture qui semble plus développé en France qu'au Québec. Le réseau français en effet manifeste un dynamisme grandissant grâce aux mouvements d'éducation nouvelle, à la participation d'écrivains reconnus comme François Bon, ainsi qu'au renouveau de cette pratique dans les lycées français...

3. La Bibliothèque face aux nouveaux intérêts des usagers.

Nous avons voulu sonder les Bibliothécaires sur les nouvelles tendances que dessinent les industries culturelles, c'est à dire le monde de l'édition, les industries du tourisme, et les médias. Comme nous ne pouvions pas être exhaustifs en la matière, nous avons tenté de mesurer l'intérêt qu'ils manifestaient en particulier pour quatre types d'animations : celles qui mettent en valeur le lien d'appartenance communautaire ou le patrimoine local, celles qui touchent au bien-être et au développement personnel, celles qui ont pour objet la sphère la plus quotidienne et pratique de l'existence, celles enfin qui veulent rendre l'utilisateur sensible aux conflits politiques contemporains.

3.1 Les animations territoriales de la bibliothèque

Le sondage réalisé en France par la BPI manifestait d'une part l'accroissement des animations à caractère spectaculaire destinées à capter l'attention des médias et d'autre part la multiplication des programmes patrimoniaux encouragée par une certaine sur-valorisation politique du local et l'« émoi patrimonial » (J-P. Rioux)

que connaît la France depuis une quinzaine d'années. Le succès obtenu dans notre sondage par les deux animations suivantes ne dément pas du tout ce fait :

-L'histoire de votre ville : conférences et diapositives (III.15) est 3^{ème} au classement des professionnels québécois et 2^{ème} au celui de leurs homologues français avec un succès populaire présumé à peine moins important au Québec (6^{ème}) et supérieur en France (1^{er}), et cela en dépit des « diapositives » qui ont pu être assimilées par certains bibliothécaires comme une pratique et une technique d'un autre âge.

L'animation intitulée « Lettres de mon quartier : atelier d'écriture ambulante. Lettres exposées au bout d'un mois à la bibliothèque » (III.13) a obtenu le même succès sur les deux rives de l'Atlantique : elle est la 3^{ème} au Québec et 2^{ème} en France dans l'estime des bibliothécaires ; la 6^{ème} et la 1^{ère} dans celle supposée des publics français et québécois. Il faut dire que cette activité avait tout pour plaire renforçant les liens communautaires autour de la bibliothèque, suscitant la création collective, misant sur la valorisation de l'écrit à laquelle se vouent traditionnellement les bibliothèques.

Remarquons toutefois qu'au Québec, le public est considéré comme moins demandeur que le public français. Les personnels qui sont les plus enthousiastes pour ce genre d'activité sont sans surprise les médiateurs (les plus favorables aux deux animations « histoire de votre ville » et « lettre de mon quartier », loin devant les conservateurs (au 7^{ème} rang et 5^{ème} rang), les dixièmes et derniers étant les agents qualifiés pour l'une et les Bibliothécaires adjoints pour l'autre.)

3.2 Bien être et développement personnel

Récemment et rapidement déchristianisée (par rapport à la France), la société québécoise que révèle les sondages est la plus « post-moderne » de l'Amérique du Nord⁹⁰. Les religions traditionnelles déclinent au profit d'une quête de soi et d'une soif de développement personnel tandis que le para-médical et la pop-psychologie (à laquelle, il faut rattacher la kinésio-psychologie) font concurrence dans les mentalités aux médecines reconnues de l'âme et du corps.

⁹⁰ L'actualité, septembre 2004

« Comment la kinésio-psychologie peut vous aider à être vous-même », conférence suivie d'une vente de livres par l'auteur.(III.4) n'obtient pourtant pas un franc succès auprès des bibliothécaires québécois (15^{ème} rang) et s'attire également le discrédit des français (16^{ème} rang). Tandis que ces derniers estiment l'intérêt de cette manifestation pour le public équivalente au leur, le public québécois est censé l'apprécier davantage (10^{ème} rang). Ce que Sylviane Dailleau dit du jugement critique des bibliothécaires à l'égard de ces sujets est donc vérifié par notre sondage.

« Faire face à la dépression : le point de vue de la psychiatrie. Conférences suivies d'une vente de livres.(III.14) rallie bien davantage les voix des bibliothécaires québécois (5^{ème} rang) sans doute sensibles au caractère a priori rationnel de cette présentation. En revanche, les français restent sceptiques (animation placée seulement au 13^{ème} rang) : peut-être la vente de livres annoncée constitue t-elle un obstacle culturel dirimant ?

Les conduites alimentaires à risque (III.7) se voient attribuer a priori un succès retentissant de part et d'autre de l'Atlantique (2^{ème} rang au Québec et 1^{er} rang en France). On remarque que l'augmentation de l'obésité et de l'anorexie justifient dans les deux pays des mesures de santé publique de plus en plus fréquentes et médiatisées. Mais il existe en outre au Québec une « semaine de la nutrition » à laquelle les bibliothèques ont l'habitude de participer par leurs thématiques et leurs programmes d'animation. Cela pourrait expliquer la meilleure presse que trouve ce programme auprès des professionnels québécois (4^{ème} rang) qu'auprès de leurs collègues français (9^{ème} rang)

En revanche, les « séance de yoga gratuites (III.9) » programmées dans certaines bibliothèques américaines obtiendraient un succès moyen auprès des usagers québécois (7^{ème} rang) mais sont ravalées à l'avant-dernier rang par les professionnels des deux pays.

3.3 Le « pratico-pratique. »

L'aide à la consommation est une activité pratiquée par des établissements de lecture publique américains. On ne s'étonnera donc pas de constater du succès

présupposé dans le public québécois sensible au mode de vie de leurs voisins du sud d'un exposé du genre de celui-ci : «Comment choisir son PC, quelques conseils pratiques, conférence (III.1) » (4^{ème} rang au Québec) ; le succès est moins flagrant en France (11^{ème} rang). En revanche, les professionnels ne sont pas vraiment enthousiastes (11^{ème} rang au Québec ; 15^{ème} rang en France). Quant à l'animation « Apprendre à cuisiner au micro-ondes, atelier (III.11) », qui obtient la dernière place presque partout elle reste sans doute trop éloignée de l'image offerte par les bibliothèques, malgré les profonds changements que celles-ci ont connus avec le développement de l'animation. Il faut ajouter que selon les normes actuelles de sécurité⁹¹, cette animation est difficilement praticable.

3.4 Les sujets d'actualité, les sujets politiques et les débats.

« Essayer dans la mesure de coller à l'actualité » (un bibliothécaire français)

« permettre au grand public de s'informer sur les sujets d'actualité » (un bibliothécaire québécois⁹²)

Ce paragraphe concerne essentiellement les données que nous avons pu recueillir à propos des propositions d'animation suivantes :

-Plongée historique dans la naissance du terrorisme islamique, conférence (III,3)

-Défendre la sécurité sociale aujourd'hui, conférence suivie d'un débat. (III,8)

a)-Plongée historique dans la naissance du terrorisme islamique, conférence (III,3)

Cette conférence a été proposée en 2004 par un politologue de l'Université à certaines bibliothèques de la région de Longueuil. Elle a parfois été refusée par le directeur au motif qu'elle risquait d'apporter un certain trouble dans la communauté musulmane qui fournit un grand nombre d'usagers. Il est évident qu'on court moins de risque à proposer un cours d'horticulture, mais n'est-ce pas dans ce cas céder à la solution de facilité ?

Cette animation a obtenu plus de succès en France (6^{ème} rang dans l'estime des bibliothécaires) qu'au Québec (10^{ème} rang). De la même manière, le public

⁹¹ Il est impossible au Québec de proposer aux usagers de la nourriture cuite ou réchauffée à la bibliothèque sans se mettre en contravention avec les normes d'hygiène et sécurité.

québécois est censé la bouder (15^{ème} rang) ce qui ne serait pas le cas du public français (8^{ème} rang). Peut-être la politique extérieure de la France pendant la deuxième guerre du Golfe explique t-elle cette différence d'appréciation.

b) -Défendre la sécurité sociale aujourd'hui, conférence suivie d'un débat. (III.8)
Le sujet étant brûlant en juillet 2003 en France. C'était aussi un sujet de contentieux entre le gouvernement provincial et le gouvernement canadien à la fin de l'été 2004 quand le questionnaire a été finalisé. Pour un Québécois, le terme d' « assurance maladie » est sans doute plus parlant que celui de « Sécurité sociale » et cette erreur de notre part explique peut-être le faible score réalisé par cette conférence-débat au Québec (16^{ème} rang chez les professionnels et 18^{ème} rang chez le public) ; mieux cotée en France –peut-être parce que mieux comprise- cette animation est loin cependant de soulever une vague d'enthousiasme (12^{ème} rang/professionnels ; 13^{ème} rang/publics.)

4. Etude de l'influence de certains facteurs sur le choix des objectifs et des animations

4.1 Les variations selon la taille de la bibliothèque. (voir annexe 4)

La taille de la bibliothèque et le nombre des usagers qu'elle dessert a une influence sur sa programmation comme l'a montré le sondage de la BPI en 1995. Notamment on constate qu'il y a peu de débats ou de conférences-débats dans les bibliothèques qui desservent moins de 50 000 habitants. Pour les besoins de notre questionnaire, nous avons distingué quatre type d'établissements : les « très petites » bibliothèques qui desservent moins de 10 000 habitants, les « petites » bibliothèques qui en desservent entre 10 000 et 25 000, les « moyennes » qui touchent une population comprise entre 25 000 et 50 000, les grandes dont le public potentiel va de 50 000 à 100 000 et enfin les « très grandes » dont le champ

⁹² il s'agit de deux des propositions d'objectifs apportées par certains répondants en sus de ceux qui figuraient déjà dans le questionnaire (question II)

d'action dépasse une population de 100 000 personnes. Un élément d'incertitude est apporté par les Bibliothèques de Prêt qui se retrouvent dans la catégorie des très grandes bibliothèques alors que leur stratégie est souvent proche des très petites bibliothèques qu'elles permettent de faire fonctionner. C'est pourquoi dans certains cas, nous avons pris soin de distinguer les BDP et les CRSBP des bibliothèques municipales les plus importantes. Les écarts entre celles-ci et celles-là concernent surtout la dimension de centre culturel qui compte davantage aux yeux des responsables de l'animation en Bibliothèques de Prêt qu'aux yeux de leurs collègues travaillant dans les très grandes bibliothèques. On peut l'expliquer par la tendance générale des Bibliothèques de prêt à vouloir construire en milieu rural des pôles documentaires qui puissent en même temps répondre à la plus grande partie de la demande culturelle .

Les BM dont le public potentiel dépasse les 100 000 habitants ont déjà l'aspect d'un centre urbain de documentation mais peuvent difficilement prétendre occuper une place centrale dans un réseau culturel municipal en général très riche et facilement concurrentiel notamment dans les domaines du cinéma et des expositions

Notons que pour les mêmes raisons, les professionnels des petites BM en charge de l'animation souhaitent deux fois plus donner à leur établissement l'image d'un centre culturel que leurs collègues des très grandes BM.(250 contre 128)

Autre différence importante : au Québec l'animation « lettres de mon quartier » est plus prisée par les Bibliothèques de prêt que par les BM. On serait tenté de croire que c'est parce que les unes peuvent l'appliquer facilement dans une petite commune, tandis que la ville de plus de 100 000 âmes entretiendrait chez ses habitants un sentiment plus dilué d'appartenance à leur quartier. Mais ce raisonnement ne vaut pas pour la France, où les personnels des très grandes BM sont personnellement plus intéressés par ce type d'animation que les collègues des BDP (150 contre 99), même si la prise en compte des spécificités de chacun de ces publics nivelle cet écart. (116 contre 120)

La fourchette dans laquelle, au Québec, le fait d'animer un débat sur la sécurité sociale ou l'assurance maladie semble avoir un sens se situe entre un nombre d'habitants desservis de 10 000 habitants à 50 000 : en deçà ou au delà, les intérêts

manifestés par cette animation sont nuls ou « négatifs » (c'est à dire : s'apparentent à un refus)

En France, c'est passée la barre des 10 000 habitants que l'on voit se manifester un intérêt –certes très médiocre- pour cette animation.

4.2 Les variations selon le type de bibliothèque. (cf. annexe 3)

Les CRSBP au Québec passent pour privilégier la promotion des collections dans les animations qu'elles proposent aux bibliothèques⁹³ qui travaillent avec elles. L'ambiance et la stimulation du personnel regardent les établissements qu'elles desservent mais ne font pas partie de leurs préoccupations. En France, c'est également sur la mise en valeur des collections que travaillent en priorité les BCP/BDP, il faut entendre par là une information systématique sur les œuvres prêtées, leurs auteurs, leur contexte culturel, les moyens de communiquer ces renseignements aux usagers⁹⁴. Le but final reste de conquérir de nouveaux lecteurs, même s'il est rarement rappelé par les directeurs comme allant de soi⁹⁵. Enfin par ses statuts, la BC/DP est chargée d'une mission de promotion de pôles culturels dans le département. Par pôle culturel, en milieu faiblement urbanisé, il faut entendre des petites BM, des établissements scolaires, des MJC, des foyers ruraux. Les résultats de notre sondage reflètent-ils ces spécificités alléguées des bibliothèques de prêt ?

En France, effectivement, la mise en valeur des collections arrive en tête des objectifs tant chez les BDP que chez les BM (avec un très petit écart type de 2 points). Au Québec, cependant, la mise en valeur des collections passent dans les préoccupations des CRSBP après l'image des organismes (ambiance et centre culturel) et l'extension des publics (public potentiel et conquête des nouveaux lecteurs). Mais là encore, on peut constater qu'il y a très peu de différences entre les bibliothèques municipales et les bibliothèques de prêt (écart de 5pts).

⁹³ Cf *Animations : nouvelles tendances, colloque à Gabrielle Roy* (Québec, 1989)

⁹⁴ Cf. SEIBEL Bernadette : *L'animation dans les bibliothèques centrales de prêt*, (Paris, 1983), p140 : « informer sur les œuvres, les auteurs, les collections à partir des fonds de la bibliothèque, mettre en valeur le patrimoine, entre dans une définition traditionnelle et minimale du « travail bien fait ».

⁹⁵ « Aucune BCP en effet, ne peut considérer avoir fait le plein de ses lecteurs, mêmes potentiels ; aussi, qu'elles l'avouent ou non, toutes ont pour objectif l'accroissement du nombre de leurs usagers ». *ibid.*

Du côté français, on remarque que les BDP sont beaucoup moins engagées dans les animations territoriales (au niveau de la ville et du quartier) ce qui s'explique aisément par leur statut départemental. Au Québec, les CRSBP sont les moins défavorables aux animations les plus éloignées de la tradition (présentation d'associations de commerce équitable assortie de la vente de quelques produits, séances de yoga, conférences psycho-kinésiologiques). La CRSBP-type est également plus soucieuse de faire de la bibliothèque un centre culturel que la bibliothèque elle-même. Cet écart peut s'expliquer par le caractère privé de ces établissements au Québec qui les rend plus sensibles au positionnement des organismes culturels et moins dépendants d'une logique institutionnelle tournée vers la propagation de la lecture.

4.3 Les variations selon l'âge. (cf. annexe 6)

La population de notre sondage était répartie en quatre sections (moins de 30 ans ; de 30 à 45 ans ; de 45 à 55 ans ; plus de 55 ans). On remarque que les agents les plus âgés au Québec manifestent une ouverture plus grande aux animations proposées que la classe d'âge correspondante en France. Au Québec, en effet, ils sont les plus enthousiastes généralement parlant, tandis qu'en France, c'est la génération des moins de 30 ans qui, de loin, manifeste le plus grand intérêt pour la majorité de ces animations. Cela tient peut-être au fait qu'au Québec, dans les années 70, quand les actuels quinquagénaires prenaient leur fonction, le spectre des animations proposées était très vaste ; une variété qui imprègne encore en 1984 le guide déjà cité de Claire E Dufresne.

Si l'on veut aller plus loin, les seules animations qui obtiennent peu de succès chez les seniors québécois sont les improvisations théâtrales (qui intéressent aujourd'hui davantage les étudiants que le grand public), la formation des parents à l'enseignement de la lecture à leurs enfants (les leurs savent lire depuis bien longtemps), et la conférence sur la dépression.

Les professionnels approchant de la retraite en France sont les moins favorables aux animations qui comportent une démarche pédagogique (« aidez vos enfants à apprendre à lire » ; « la fureur de vivre... »). Ils montrent en revanche du goût pour

les ateliers d'écriture et sont persuadés –contrairement aux plus jeunes qui personnellement ne les renient pas- de l'intérêt que cette activité suscite chez le public. Leurs objectifs principaux sont d'amener de nouvelles personnes à la lecture et de mettre en valeur les collections. Enfin, ils apprécient plus encore que les autres générations, qui les estiment déjà fort, les animations fondées sur la communauté urbaine (« lettres de mon quartier » et « histoire de la ville ») ce qui paraît normal pour une population qui a eu le temps de s'insérer dans une ville ou dans un quartier et de prendre part à sa vie collective.

4.4 Les variations selon le titre. (cf. annexe 5)

Le titre est une affaire problématique au Québec. On parlera plutôt de « poste ». On peut être embauché à un poste de technicien alors que l'on possède une maîtrise de bibliothéconomie et se voir pourtant confier dans ce poste des tâches qui reviendraient normalement à un bibliothécaire. En France, il n'est pas possible de confier à un titulaire du DCB un poste de bibliothécaire adjoint. Trois mois de stage n'ont pas été suffisants pour nous familiariser avec les statuts des professionnels québécois d'autant plus que le mode de recrutement est complètement différent. Nous avons donc décidé de n'étudier la corrélation des objectifs et des activités avec le titre que dans le cas des français. Nous avons ainsi constaté :

-que ce sont les catégories B et C qui sont les plus sensibles à l'ambiance créée par les programmes d'animation.

-Ce sont les catégories A (dans lesquels on trouve les cadres) qui sont les plus intéressées à stimuler le personnel par le biais de l'animation. Derrière eux viennent les catégories dont le travail est le mieux codifié (les techniciens). En bas de la liste on trouve les médiateurs dont le métier a la définition la plus floue (d'une certaine façon, ce flou est gage de liberté et de créativité)

-Paradoxalement, nous voyons les conservateurs moins soucieux de mettre en valeur les collections que la plupart des autres corps.

Les constats les plus intéressants concernent les médiateurs :

Si ces derniers sont convaincus que l'animation a pour rôle d'élargir le public de la bibliothèque, ils sont moins enclins à y faire venir des gens qui n'ont pas d'habitude de lire.

Les médiateurs sont en outre les plus favorables aux animations dites « territoriales » (« Histoire de la ville », « Lettres de mon quartier ») ce qui se conçoit aisément puisque depuis leur apparitions dans les bibliothèques, leur mission les amène à être plus attentifs que les autres corps à la culture et aux caractéristiques sociales de la population desservie.

4.5 Les variations selon l'expérience antérieure. (cf annexe 7)

Nous avons décidé de ne pas étudier l'influence du sexe du bibliothécaire sur sa conception de l'animation et sa programmation, non seulement parce que le nombre d'hommes de notre échantillon se réduit à une poignée non représentative, mais en plus et surtout parce que nous manquons d'études antérieures pour faire des hypothèses de travail qui ne soient pas de simples projections des préjugés courants. En revanche, nous avons voulu voir si le fait d'avoir exercé un métier avant d'être bibliothécaire comptait peu ou beaucoup dans l'activité de programmation. En général, l'écart observé dans les choix de ceux qui ont exercé un métier avant et ceux qui sont devenus bibliothécaires tout de suite sont insignifiants surtout chez les Français, comme on pourra le constater en consultant le tableau en annexe. Toutefois, on peut observer quand même certaines variations qui méritent d'être relatées :

Au Québec, les bibliothécaires n'ayant pas connu d'autre métier sont moins sensibles que les autres à la nécessité de se servir de l'animation pour rendre compte d'une activité : il est en effet plus intéressant de proposer une bibliographie sur –mettons- l'astronomie pendant la semaine de la science en essayant parallèlement de faire construire par des élèves de lycée, avec l'appui de leurs professeurs, un système solaire en trois dimensions. De même, ce n'est pas en proposant des traités à l'usager ni en parlant que l'on rendra le meilleur compte d'une œuvre musicale mais en la lui faisant écouter dans quelque activité que ce soit. Parmi les répondants ayant eu une première activité extra-bibliothécaire, ce

sont d'ailleurs les professeurs formés à varier leurs méthodes d'approche des sujets scolaires qui insistent le plus sur cette dimension. En France, ce sont plutôt les animateurs.

Au Québec toujours, les anciennes secrétaires sont les moins sensibles à la stimulation qu'apportent les travaux d'animation dans leur établissement. En revanche, elles sont personnellement favorables aux séances de yoga, de même que les anciens administrateurs, tandis que les bibliothécaires « de souche » et les autres rechignent à présenter cette activité. Les professionnels qui se sont retrouvés bibliothécaires tiennent davantage (deux fois plus) encore pour une activité comme la présentation de produits « équitables » que leurs collègues sans expérience antérieure. En France, a contrario, les personnels accueillis en cours de carrière dans la filière des bibliothécaires y sont beaucoup moins favorables que ceux qui y sont entrés à la fin de leurs études.

En France toujours, où l'écart entre ceux qui ont eu un premier emploi à l'extérieur de la bibliothèque est moindre, on remarque tout de même que ce sont les anciens consultants qui tiennent le plus à l'ambiance des « bibliothèques animées » (deux fois plus que les bibliothécaires qui le furent tout de suite)

Conclusion

Au terme de cette étude, nous avons tout d'abord été frappés par la similitude des choix que font les bibliothécaires français et leurs homologues Québécois. Les tableaux de classement des activités et surtout celui des objectifs (ce dernier est rigoureusement identique dans les deux pays) que l'on trouvera en annexes sont là pour en témoigner. Nous nous attendions à des disparités du même type que celles que l'on observe souvent entre un mode de vie américain et un mode de vie européen. Nous constatons ainsi que dans les deux pays, c'est la mise en valeur des collections qui est l'objectif premier des bibliothécaires-animateurs. Viennent ensuite l'élargissement de la « clientèle » -ou pour le dire d'un mot qui sonnera mieux aux oreilles françaises du « public » des bibliothèques- et l'aide aux populations qu'un faible niveau d'instruction ou bien d'autres causes moins faciles à analyser maintiennent à l'écart du livre. Bien sûr, il peut y avoir accord sur les objectifs et désaccord sur les moyens. Mais même dans ce domaine, on remarque des points de convergence nombreux, comme la marginalisation des activités les plus hétérodoxes : les ateliers de cuisine et le yoga, ou encore *a contrario* la promotion d'une activité comme ces ateliers visant à aider des parents à apprendre à lire à leurs enfants. Le souci pédagogique qui a toujours accompagné les autres missions des bibliothèques publiques n'est pas mort et contredit aussi le propos de ceux qui proclament que l'animation n'est plus qu'une « vitrine », une pratique entièrement vouée au marketing des établissements culturels. Enfin il faut remarquer aussi le succès obtenu par les animations à caractère territorial, une tendance déjà soulignée par le questionnaire franco-français de la BPI en 1995.

Il ne faut cependant pas nier les divergences qui existent entre les deux pays. Le rôle de la bibliothèque en matière de consommation alimentaire intéresse davantage les Québécois que les Français, qui eux en tiennent plus pour la projection d'un classique (*La fureur de vivre*) comme prélude à une discussion entre adultes et adolescents que pour celle d'un succès de l'heure (*Harry Potter*) débouchant sur un *booktalk*.

Les variations les plus grandes que nous ayons observées concernent l'âge des responsables de l'animation : au Québec, les professionnels les plus âgés sont plus

ouverts que la moyenne aux propositions qui leur ont été faites. C'est le contraire qu'on observe en France.

En outre, la demande du public est considérée comme plus favorable dans les animations au pratico-pratique, et à la pop-psychologie ou au bien être intégral (yoga) que le public français et que les bibliothécaires tant québécois que français : reflet d'une société qui prend peu à peu le parti de voir dans une bibliothèque d'abord un centre d'information, ensuite un centre de culture au sens très large et enfin un espace consacré au livre et aux beaux arts.

On peut se demander si l'animation, qui fait maintenant l'objet d'une technique et d'un budget distincts, continuera longtemps encore à mettre à la portée du citoyen les grandes œuvres du patrimoine national et international ainsi qu'à exciter ses propres facultés créatrices, ce qui furent, du moins en France, ses objectifs au départ. Peut-être se tournera t-elle davantage vers l'information au service du quotidien (conseils médicaux, aide à la consommation, conseils pratiques de tous ordres).

On voudrait pouvoir dire aussi ce que sera la circulation des idées dans les bibliothèques de la future décennie. Comment l'animation peut-elle faire de la bibliothèque un espace public conscient de lui-même, ce qui n'est pas encore le cas ? L'animation doit certes avoir pour objectif d'« apprivoiser » ses usagers au sens où l'entend le Renard⁹⁶, en particulier ceux qui ne lisent pas, mais comment créer des liens durables avec eux et entre eux ? sera-ce en fournissant à une clientèle plus ou moins fidèle des spectacles relevant d'un imaginaire standardisé ou bien, au contraire, en abritant la mémoire, la parole et le cœur d'une communauté ? Le poète grec Pindare souhaitait que son poème fût placé « au milieu » de la cité. La bibliothèque saura t-elle occuper ce milieu, non seulement bien sûr en conservant ce poème mais aussi en l'animant pour le décliner, l'enrichir et finalement le rendre à tous quelque soit son âge, son histoire et ses capacités ?

⁹⁶ -Que signifie « apprivoiser », demanda le Petit Prince

-Ca signifie « créer des liens », répondit le Renard (Saint-Exupéry, *Le petit Prince*)

Bibliographie

Animations en général :

HERZAFT, Gérard, SEIBEL, Bernadette, GUITART, Cécil et al. *Animation et bibliothèques ; journées d'étude organisées par l'école normale supérieure des bibliothèques à Villeurbanne (avril 1984)*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1985

Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité ; synthèse du colloque organisé par la bibliothèque publique d'information au Centre George Pompidou les 3 et 4 avril 1995. Paris : BPI, 1995

CABANNES, Vivianne, POULLAIN, Martine (Dir.). *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1998

SIMON, Marie-Louise. Animation ou agitation. *Défi*. avril 1990, vol 5, n°1, p. 3

Animations pour adultes :

LEAR, Brett W. *Adult programs in the library*. Chicago and London : ALA programming guides, 2002. Le chapitre V consacré au financement des programmes (getting funded) est disponible sur Internet (site de l'American Library Association)-consulté le 26-12-2004 :

http://www.ala.org/ourassociation/publishing/alaeditions/samplers/lear_adult.pdf

DAVIES D.W. *Public libraries as culture and social centers : the origin of the concept*. N.J : The scarecrow press, Inc. Metuchen, 1974

DAILLEAU, Sylviane. *L'animation pour adultes dans les bibliothèques publiques québécoises : tendances dans la région de Montréal*. Mémoire DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1994

WILCOX, Johnson Debra. The library as place : cultural programming for adults. *American Libraries.* , juin-juillet 1999, vol. 30, n°6. p. 92

Programs for Adults in Public Libray outlets. Statistiques réalisées par le National Center for Education Statistics.

<http://nces.ed.gov/surveys/frss/publications/2003010/> (consulté le 12/11/04)

MATES, Barbara T. *5-star Programming and services for your 55+ Library customers.* New York : ALA, 2003. Le chapitre consacré aux book-talks se trouve en ligne (site de l'American Library Association)-consulté le 26-12-2004 :

http://www.ala.org/ourassociation/publishing/alaeditions/samplers/mates_55.pdf

Animations autour de la lecture (enfants et adultes) :

BEAUCHESNE, Yves. *Animer la lecture.* Montréal : ASTED, 1984

TOUATI, Claude-Rose, TOUATI Lucien. *L'atelier de lecture,* Paris : éd.Magnard, 1975.

MARTIN, Andrée. L'influence du club de lecture sur les comportements de lecture de leurs participants. *Défi.* , déc. 1995, vol. 10, n°3

PATTE, Geneviève. *Laissez-les lire : les enfants et les bibliothèques.* Paris : les éditions ouvrières et Pierre Zech éditeur, 1978.

POSLANIEC, Christian. *Donner le goût de lire : des animations pour faire découvrir aux jeunes le plaisir de la lecture.* Editions du Sorbier : Paris, 2001

Bibliothèques françaises et animations :

SEIBEL, Bernadette. *L'animation dans les bibliothèques centrales de prêt : pratiques nouvelles ou innovation*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 1978

SEIBEL, Bernadette. *Bibliothèques municipales et animation*. Paris : Dalloz, 1983

Bibliothèques québécoises et animations :

BRAULT, Jean-Rémi (dir.). *Les bibliothèques, une question de culture (mémoire présenté à la commission de la culture 1991)*. Montréal : ASTED, 1992

Animation et bibliothèques : nouvelles tendances [enregistrement vidéo. 2 cassettes] bibliothèque Gabrielle Roy, 24 mai 1989.

SAUVAGEAU, Philippe (dir.). *Les bibliothèques publiques : une responsabilité à partager*. (rapport de la commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec). Québec 1987

BLOUIN, Marie-France, *Guide d'animations à l'intention des bibliothèques affiliées*. Sherbrooke : Bibliothèque centrale de prêt de l'Estrie, 1991

BLONDIN, Guy. Animation des bibliothèques publiques : les jeunes artistes prennent la relève. *Défi*, août 1989, vol 4, n°2, p. 8-15

SEGUIN, François. Bibliothèques publiques et faible lectorat. *Documentation et Bibliothèques*. Juillet-septembre 1992, vol 38, n°3

GAGNON, Gilbert. L'animation de la lecture dans les bibliothèques publiques. *Biblio-contact*. automne 1977, vol. 3, n°3

DUFRESNE, BUREAU, SABOURIN. *Guide d'animation et répertoire d'activités pour les bibliothèques publiques du Québec*, Outremont : chez l'auteur (Dufresne), 1984

FAUCHER, Blanche. « Votre auteur préféré » à la bibliothèque de la ville de Montréal. *Livre, bibliothèque et culture québécoise, mélanges offerts à Edmond Desrochers, s.j.* Montréal : ASTED, 1977

Pour des bibliothèques québécoises de qualité. Guide à l'usage des bibliothèques publiques, ASTED en collaboration avec les Bibliothèques publiques du Québec. Montréal : ASTED, 1996

Les bibliothèques québécoises d'hier à aujourd'hui : actes du colloque de l'ASTED et de l'AQEI à Trois Rivières, le 27 octobre 1997. Montréal : ASTED, 1998.

Sur le rôle de la bibliothèque et des bibliothécaires dans la médiation culturelle :

GOSSELIN, Isabelle. *Bibliothèques municipales et politiques culturelles : les pratiques d'animation dans l'évaluation des bibliothèques.* DESS. Paris : Paris-Dauphine, 1994

RICHTER, Brigitte. Réflexion sur l'intégration et l'animation des bibliothèques publiques. *Bulletin des Bibliothèques de France*. n°8, juillet 1976

RICHTER, Noë. *Bibliothèques et éducation permanente : de la lecture populaire à la lecture publique.* Le Mans : Bibliothèque de l'université du Maine, 1981

RICHTER Noë. « Les bibliothèques populaires et la lecture ouvrière » dans *Histoire des bibliothèques françaises*, tome III 1789-1914, éditions du cercle de la librairie.

TABET, Claudie. *La bibliothèque « hors les murs »* Paris : éditions du cercle de la librairie, 1996.

SEIBEL Bernadette. *Au nom du livre, analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*. Paris : La documentation française, 1988

CALENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Paris : éditions du cercle de la librairie, 1996

LETURCQ, Sandrine. *Les médiateurs en bibliothèque*, préf. De Anne Kupiec. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 1999

GRANDAMY, Geneviève. *Bibliothèques et culture*. 4^{ème} éd. Paris : ACGF, 1966.

Sur la diffusion de la culture dans la société québécoise.

BISSONNETTE, Lise. « Culture et Société ». *Le Devoir*, art. paru dans l'édition du 27-28 août 1994.

ROE, Donna et MOODY, David. *The librarian as mediator : a significant change in the Educational Role of librarians*.

TAYLOR, Charles. *Multiculturalisme : différences et démocratie*. Paris : Aubier, 1994

Table des annexes

1. LA MATRICE DU QUESTIONNAIRE	83
2. RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE QUESTION (TABLEAU)	91
3. ECARTS ENTRE BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT	93
4. INFLUENCE DE LA TAILLE DE LA BIBLIOTHÈQUE SUR LA POLITIQUE D'ANIMATION.....	94
5. INFLUENCE DU TITRE OFFICIEL SUR LA DÉFINITION DES OBJECTIFS ET LE CHOIX DES ANIMATIONS.....	96
6. INFLUENCE DE L'ÂGE DANS L'APPRÉCIATION DES OBJECTIFS ET DES ANIMATIONS.....	97
7. INFLUENCE DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ANTÉRIEURE DANS LA PROGRAMMATION.....	99
8. CLASSEMENT DES DIFFÉRENTES ANIMATIONS.....	101
9. CLASSEMENT DES DIFFÉRENTS OBJECTIFS.....	103
10. RÉSULTATS OBTENUS À LA PREMIÈRE QUESTION (TEXTE LIBRE)	104

1. La matrice du questionnaire

Chers collègues de France et du Québec,

Les animations sont depuis déjà bien longtemps inscrites dans les programmes d'activités de nos bibliothèques. L'heure du conte est l'une des plus populaires et des plus traditionnelles, mais beaucoup d'autres par leur originalité, leur permanence et grâce au professionnalisme qui les soutient attirent de plus en plus de visiteurs dans nos établissements.

Les animations ont considérablement changé l'image des bibliothèques publiques. Mais à travers elles, le regard du bibliothécaire sur ses propres missions a également évolué.

Un grand nombre de manuels nous guident dans la mise au point de nos programmes d'animation culturelle autant que dans leur exécution.

Trop peu d'ouvrages en revanche abordent la perception des bibliothèques par ceux qui les font vivre et qui les animent au quotidien. Il n'existe aujourd'hui aucune norme en matière d'animation, et c'est certainement mieux ainsi : la créativité inhérente à cette activité s'accommode mal de règles strictes. Cependant, les animations qui se font actuellement dans nos deux pays sont le reflet de cultures professionnelles, de valeurs et d'exigences sociales et culturelles qu'il importe aujourd'hui de définir et de comparer.

Serons-nous surpris du résultat ? L'animation est-elle forcément culturelle ? Et si, c'est le cas, dans quel sens ? Entend-on par « animation » la même chose de part et d'autre de l'Atlantique ?

C'est dans le but de répondre à ces interrogations que nous sollicitons aujourd'hui votre aide : voici quelques questions qui nous permettront, si vous y répondez, de réfléchir à ce que l'animation culturelle est devenue aujourd'hui dans nos bibliothèques et au rôle que nous lui assignons.

Nous vous serions donc très reconnaissants de nous renvoyer une copie de ce questionnaire complété soit par Internet à l'adresse suivante : belveze@enssib.fr, soit par télécopie (adresse de l'EBSI : 1(514) 343-5753). Nous espérons vous communiquer les résultats de cette étude le plus tôt possible après dépouillement. Vous pouvez également nous contacter en écrivant à l'adresse suivante :

Damien Belvèze, bibliothèque de Brossard, 7855 avenue San Francisco.
Brossard QC J4X2A4. Canada (Québec)

Merci de votre collaboration.

Réjean Savard
Professeur de bibliothéconomie à l'Université de Montréal
Damien Belvèze
Conservateur-stagiaire à l'ENSSIB

Étude des perceptions des programmes d'animation en bibliothèque publique au Québec et en France.

- I) Les professionnels des bibliothèques ont souvent une perception différente de l'animation en bibliothèque. Dans un premier temps, pourriez-vous définir en vos propres termes ce que vous entendez par « animation en bibliothèques »?

.....

.....

.....

.....

- II) Objectifs de l'animation : Veuillez indiquer l'importance que vous accordez à chacun des objectifs ci-dessous en ce qui a trait à l'animation en bibliothèque.

	Très peu Important	Peu Important	Important	Très Important
1. Donner au quotidien une certaine ambiance de vie et de détente à la bibliothèque.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Attirer un plus grand public à la bibliothèque.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Amener à la lecture des gens qui ne lisent ordinairement pas.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Donner à la bibliothèque l'image d'un centre culturel ouvert à la communauté.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Mettre en valeur les collections de la bibliothèque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Stimuler le personnel de la bibliothèque.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Rendre compte d'un sujet de façon plus pertinente que par la simple lecture (ex :théâtre de marionnettes).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Autre(s) objectif(s) : précisez ci-dessous.				
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

III) Niveau d'intérêt des animations : personnel VS usager.

Dans la liste d'animations ci-dessous (adultes et adolescents; fictives et réelles), veuillez indiquer :

Dans la colonne A, si **personnellement** et quant à la mission de votre bibliothèque vous trouvez le sujet d'animation :

Pas intéressant du tout : 0 Peu intéressant : 1 Intéressant : 2 Très intéressant : 3

Dans la colonne B, veuillez indiquer si d'après vous, **les usagers de votre bibliothèque** trouveront ce sujet d'animation Pas intéressante du tout : 0 Peu intéressant : 1 Intéressant : 2 Très intéressant : 3

INTITULÉ DE L'ANIMATION	A(vous)	B(usagers)
1. Comment choisir son PC, quelques conseils pratiques, <i>conférence</i> .		
2. Harry Potter, <i>projection du film suivi d'une présentation du livre</i> .		
3. Plongée historique dans la naissance du terrorisme islamique, <i>conférence</i>		
4. Comment la kinésio-psychologie peut vous aider à être vous-même, <i>conférence suivie d'une vente de livres par l'auteur</i>		
5. Les instruments de l'Inde ancienne, <i>concert commenté</i> .		
6. Commerce équitable : les moyens de devenir « consom'acteurs », <i>conférence, dégustation et vente de produits labellisés</i>		
7. Les conduites alimentaires à risque dans l'enfance et à l'adolescence, <i>conférence</i> .		
8. « Défendre la sécurité sociale aujourd'hui », <i>conférence suivie d'un débat</i> .		
9. Séances de yoga gratuites		
10. « La fureur de vivre », <i>projection du film suivie d'une discussion avec des pédagogues et les adolescents présents</i> .		
11. Apprendre à cuisiner au micro-ondes, <i>atelier</i> .		
12. «Un jour comme les autres », <i>spectacle de mime</i>		
13. Lettres de mon quartier : <i>atelier d'écriture ambulante. Lettres exposées au bout d'un mois à la bibliothèque</i> .		

14. Faire face à la dépression : le point de vue de la psychiatrie. <i>Conférence suivie d'une vente de livres.</i>		
15. L'histoire de votre ville : <i>conférences et diapositives</i>		
16. Improvisations théâtrales, <i>atelier</i>		
17. « Je me suis plongé dans le poème de la mer », <i>atelier d'écriture</i>		
18. Comment aider vos enfants dans leur apprentissage de la lecture, <i>conseils pratiques.</i>		

IV) Caractéristiques du répondant.

Quel est votre titre officiel : __ _____

Avez-vous un diplôme spécialisé relatif au travail en bibliothèque ?

Non

Oui ⇒ Spécifiez lequel et l'année de son obtention :

— _____

Avez-vous un autre diplôme de niveau universitaire ?

Non Oui spécifier lequel :

Quel est votre groupe d'âge : –de 30 ans 30 à 45 ans 46 à 55 ans plus de 55 ans

Vous exercez : En France Au Québec

Vous êtes de sexe : masculin féminin

Type de bibliothèque : Bibliothèque municipale CRSBP ou BDP

Indiquez la taille de la population desservie par votre bibliothèque :

- 100,000 habitants et plus
- 50,000 – 99,999 habitants
- 25,000 – 49,999 habitants
- 10,000 – 24.999 habitants
- moins de 10,000 habitants

Avez-vous exercé un autre emploi avant d'être bibliothécaire ?

Non Oui spécifier lequel :

Merci d'avoir contribué à cette étude ! Veuillez retourner votre questionnaire avant le 2 novembre par courriel à : damien Belvèze (belveze@enssib.fr) , par télécopie à : 1(514)343-5753. Adresse postale : bibliothèque de Brossard, 7855 av.San Francisco. Brossard QC J4X2A4. Canada (Québec)

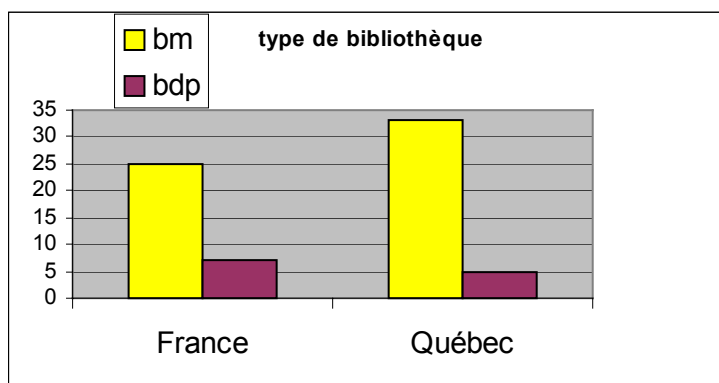
2. Résultats de la première question (tableau)

Les chiffres correspondent au nombre de citations prélevées dans les réponses à la question 1 (définition de l'animation) compilées avec la réponse facultative à la question 2 (autre objectif) qui peuvent être comprises dans les catégories figurant à gauche du tableau :

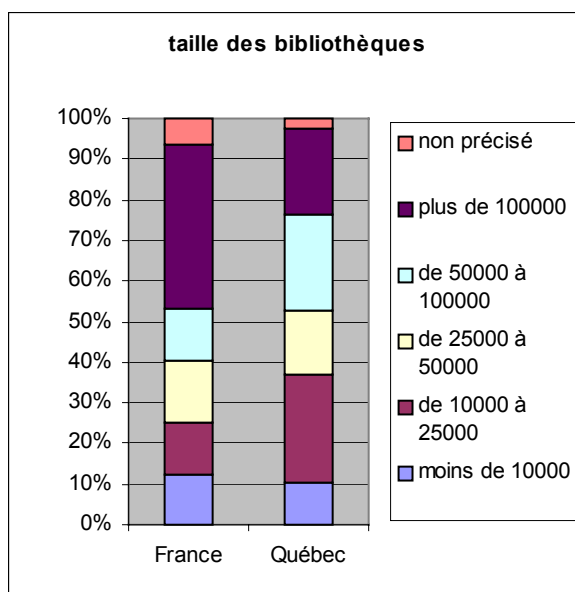
Objectif de l'animation			France	Québec
Rapport à l'utilisateur	Médiation	Abaisser les obstacles à la lecture en général	11	11
		Faire venir de nouveaux publics	2	2
		Faciliter le lien entre le public déjà existant et la collection	6	5
		Favoriser la rencontre entre le public et les créateurs	3	4
	Instruction et sensibilisation à la culture	Développer les connaissances et la sensibilité du public en général	8	15

		Sensibiliser le public à la création contemporaine	4	2
		Proposer des formations au public	9	9
		Autre ou indéterminé	7	8
		Mise en relation des usagers les uns avec les autres	3	5
Rapport à la communauté		Positionnement de la Bibliothèque	8	3
		Partenariats avec services culturels et associations	7	3
		Communication, image et attractivité de la bibliothèque	12	7
		Animation d'un équipement, création d'une ambiance d'un dynamisme	5	7
Rapport à la collection et à la lecture		Mise en valeur des fonds documentaires	16	8
		Promotion de la lecture, encouragement aux habitudes de lecture	6	8
Autres		Fidélisation des usagers	1	2
		Intégration des immigrants	0	1
		Image de la bibliothèque auprès des élus.	2	1

3. *Ecart* entre *Bibliothèques municipales et bibliothèques de prêt*



4. Influence de la taille de la bibliothèque sur la politique d'animation⁹⁷.



variable	Québec						
	très petite	petite	moyenne	grande	très grande (BM)	écart-type	très grande BDP/CRSBP
ambiance	150	140	150	100	162	23,9	
attirer plus grand public	175	180	183	133	162	20,4	
amener non lecteurs	175	170	166	122	187	24,8	
donner image centre culturel	175	180	200	133	140	28,3	200
mettre en valeur collections	150	120	100	89	137	25,2	
stimuler personnel	125	130	116	88	121	16,5	
rendre compte	125	130	116,6	88,8	150	22,3	
sécurité sociale A	25	90	99,9	22,2	0	44,6	0
sécurité sociale B	125	120	133,3	133,2	0	57,5	0
lettre quartier A	125	150	116,6	144,5	120	15,1	165
lettre quartier B	94,6	100	99,9	99,9	80	8,6	132
histoire de la ville A	150	120	116,7	144,5	112,5	17,2	
histoire de la ville B	125	120	116,7	122,2	75	20,8	
variable	France						
	très petite	petite	moyenne	grande	très grande (BM)	écart-type	très grande BDP/CRSBP
ambiance	125	100	100	125	107,7	12,7	
attirer plus grand public	200	175	140	125	138,5	30,9	
amener non lecteurs	150	150	180	150	123,2	20,1	
donner image centre culturel	250	200	240	275	128	57,4	167
mettre en valeur collections	275	300	260	275	261,5	16,0	
stimuler personnel	100	25	80	75	53,9	28,5	
rendre compte	100	50	40	75	69,3	23,3	
sécurité sociale A	50	100	60	50	40	23,5	17
sécurité sociale B	-25	125	40	125	50	63,5	50
lettre quartier A	200	175	160	175	150	18,9	99
lettre quartier B	175	175	120	175	120	30,1	116
histoire de la ville A	125	175	120	175	92,4	36,4	
histoire de la ville B	150	175	180	200	130,8	27,0	

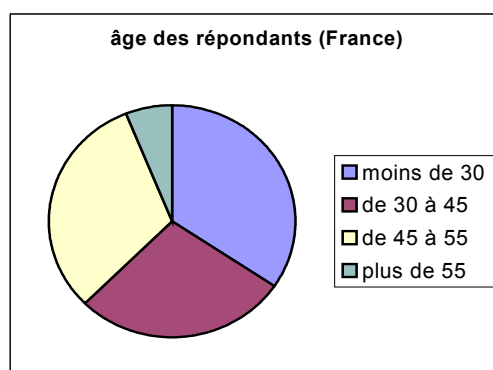
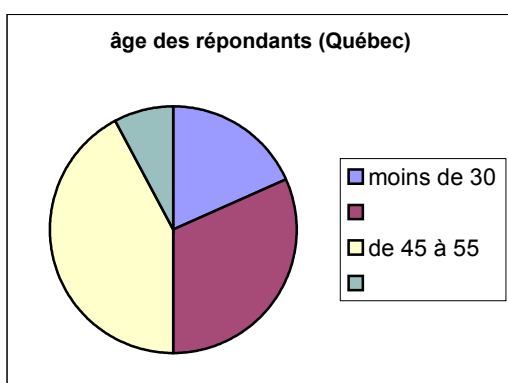
⁹⁷ Les moyennes des BDP et CRSBP sont distinguées de celles des BM qui desservent plus de 100 000 habitants lorsque cette distinction est pertinente

5. Influence du titre officiel sur la définition des objectifs et le choix des animations.

influence du titre officiel en France sur la définition des objectifs et le choix de quelques animations	ambiance	attirer plus grand public	amener non lecteur	donner image centre culturel	mettre en valeur collections	stimuler personnel	rendre compte	histoire de la ville A	histoire de la ville B	lettres de mon quartier A	lettres de mon quartier B	atelier d'écriture A	Atelier d'écriture B
a(bibliothécaire)	100	122,2	100	144,4	177,8	77,8	44,5	144,5	144,4	144,5	111,1	133,3	111,1
b(bibliothécaire adjoint)	150	150	150	150	150	50	100	150	200	50	50	150	100
c(conservateur)	128,6	142,9	171,4	142,9	157,1	85,7	57,1	114,3	171,4	157,1	171,4	71,4	100
d(technicien)	133,3	133,3	66,7	133,4	166,7	66,6	133	99,9	166,7	166,7	66,7	99,9	33,3
e(assistant de conservation)	50	150	150	150	150	50	50	150	100	150	150	150	100
g(assistant qualifié)	150	150	150	150	150	0	50	100	150	150	100	100	50
h(agent qualifié)	100	200	200	0	200	0	100	0	0	100	100	-100	-100
i(médiateur)	100	200	100	100	200	0	100	200	200	200	200	100	100
j(agent du patrimoine)	100	150	200	150	200	150	150	150	150	200	150	100	100
non	66,7	200	200	100	166,7	33,3	33,3	100,1	200	166,7	200	200	166,7
TOTAL	109,5	146,9	140,7	134,3	168,8	65,6	68,8	125,1	156,3	150,1	131,4	112,5	93,9

Les nombres résultent de pourcentages coefficientés

6. Influence de l'âge dans l'appréciation des objectifs et des animations



	Québec					écart-type	France				
	moins de trente ans	de trente à quarante ans	de quarante à cinquante ans	plus de cinquante ans			moins de trente ans	de trente à quarante ans	de quarante à cinquante ans	plus de cinquante ans	écart-type
sécurité sociale B	42,9	33,4	31,4	166,7	65,6	fureur de vivre A	109,1	133,4	90	-50	82,4
instruments de l'Inde B	57,1	25,1	37,6	166,7	64,7	aidez vos enfants A	154,5	133,4	110	0	68,8
instruments de l'Inde A	128,5	58,3	25,1	166,7	64,5	yoga A	45,5	-66,7	-90	-100	67,0
sécurité sociale A	114,4	58,4	0	133,4	60,1	fureur de vivre B	109,1	155,6	110	0	66,1
ateliers d'écriture A	71,5	99,9	81,4	200	59,1	harry potter B	154,5	88,8	80	0	63,3
ateliers d'écriture B	28,6	66,6	81,2	166,7	58,3	instruments de l'Inde B	9,1	77,8	70	150	57,7
commerce équitable B	71,4	99,9	93,9	200	57,1	ateliers d'écriture B	81,9	88,9	90	200	56,6
terrorisme islamique A	71,5	58,3	50,1	166,7	54,1	yoga B	36,4	-22,3	-40	-100	56,2
fureur de vivre A	114,4	91,7	81,2	200	53,9	mime A	45,5	66,6	60	-50	54,4
commerce équitable A	128,7	133,3	68,8	200	53,6	aidez vos enfants B	163,6	144,5	130	50	49,9
yoga A	42,9	50	12,6	133,4	51,7	choisir son PC A	45,5	-33,4	40	-50	49,3
choisir son PC A	114,3	99,9	43,9	166,7	50,5	histoire de la ville A	172,7	66,6	130	100	45,1
être vous-même A	42,9	50	37,2	133,4	45,3	harry potter A	45,4	0	40	-50	44,2
terrorisme islamique B	114,3	83,3	68,9	166,7	43,3	choisir son PC B	100,1	77,7	50	0	43,1
être vous-même B	105,8	108,4	68,8	166,7	42,7	mime B	100,1	144,5	130	50	41,7
mime A	80,1	91,6	37,6	133,3	39,7	sécurité sociale B	109,2	66,6	10	50	41,1
histoire de la ville B	157,1	108,4	87,6	166,7	38,1	stimuler personnel	36,4	44,5	120	50	38,6
lettres quartier A	128,7	149,9	112,6	200	38,0	commerce équitable B	81,9	99,9	60	150	38,3
rendre compte d'un sujet	171,4	124,9	93,7	166,7	36,8	terrorisme islamique B	127,3	100	70	50	33,9
choisir son PC B	157,1	108,3	93,9	166,7	35,8	conduites alimentaires A	45,5	22,2	60	100	32,7
conduites alimentaires A	185,7	116,7	106,4	133,4	35,2	cuisiner B	18,2	11,1	10	-50	31,8
mime B	57,2	91,7	62,5	133,3	34,9	sécurité sociale A	72,7	22,2	40	0	30,7
yoga B	100	100,1	100,1	166,7	33,3	impro théâtrales A	72,8	44,4	50	0	30,5
harry potter A	142,8	83,3	81,3	133,3	32,4	amener non lecteurs	172,7	100	140	150	30,4
impro théâtrales A	85,7	100	43,7	33,3	32,2	cuisiner A	-54,5	-33,4	-60	-100	27,8
lettres quartier B	57,1	108,3	93,7	133,3	31,9	attirer plus grand public	163,6	133,3	150	100	27,4
donner image centre culturel	171,4	125	162,5	200	30,9	commerce équitable A	109,1	55,5	70	100	25,1
aidez vos enfants B	128,6	149,9	156,3	200	30,0	donner image centre culturel	109,1	166,7	130	150	24,9
dépression A	157,1	133,4	93,8	100	29,7	conduites alimentaires B	100,1	100	90	50	23,8
fureur de vivre B	85,7	66,6	81,3	133,3	28,9	terrorisme islamique A	81,8	122,2	70	100	22,8
moyenne	110,6	102,2	85,8	152,7	28,5	instruments de l'Inde A	54,6	100	100	100	22,7
impro théâtrales B	42,9	100,1	75,1	99,9	27,1	ambiance	109,1	100	110	150	22,3
cuisiner A	14,3	33,4	12,6	66,7	25,1	dépression B	72,8	122,2	80	100	22,2
harry potter B	142,8	125,1	87,6	133,3	24,2	ateliers d'écriture A	118,3	99,9	110	150	21,6
conduites alimentaires B	157,1	116,6	137,6	166,7	22,2	rendre compte d'un sujet	81,8	44,5	80	50	19,6
attirer plus grand public	185,7	166,6	150,1	200	21,8	mettre en valeur collections	154,5	166,7	180	200	19,5
histoire de la ville A	142,8	125	118,9	166,7	21,4	lettres quartier A	172,7	144,5	130	150	17,7
mettre en valeur collections	157,1	175,1	162,5	200	19,1	impro théâtrales B	91	66,6	60	50	17,5
cuisiner B	28,6	66,6	62,5	66,7	18,4	lettres quartier B	127,4	144,5	120	150	14,1
ambiance	157,1	133,4	131,3	166,7	17,5	moyenne	89,4	77,7	75,1	55,8	13,9
amener non lecteurs	185,7	150,1	162,5	166,7	14,8	être vous-même B	54,4	77,7	50	50	13,3
dépression B	128,7	125,1	118,7	100	12,8	être vous-même A	-9,1	-22,3	-10	0	9,2
aidez vos enfants A	185,7	183,3	168,8	166,7	9,8	dépression A	45,5	33,3	50	50	7,9
stimuler personnel	114,3	116,6	112,6	133,3	9,5	histoire de la ville B	154,5	155,6	160	150	4,1

7. Influence de l'expérience professionnelle antérieure dans la programmation

	Québec		France	
	pas de métier avant	a exercé un métier avant	pas de métier avant	a exercé un métier avant
ambiance	140	143	110	104,7
attirer plus grand public	160	162,5	145	150
amener non lecteurs	268	275	135	147,6
donner image centre culturel	148	179	120	176,1
mettre en valeur les collections	256	300	165	157,1
stimuler les personnels	220	209	65	62
rendre compte d'une activité	120	176	60	78,5
moyenne	187,4	206,3	114,3	125,1
animations nécessitant un partenariat				
	Québec		France	
	pas de métier avant	a exercé un métier avant	pas de métier avant	a exercé un métier avant
choisir son PC A	84	65,3	25	-19
choisir son PC B	120	97,2	80	64,2
terrorisme islamique A	92	44,5	100	95,2
terrorisme islamique B	60	44,45	95	83,3
être soi-même A	44	48,6	-10	-14,3
être soi-même B	84	106,9	75	47,6
instruments de l'Inde A	72	54,15	65	102,3
instruments de l'Inde B	48	45,8	45	64,3
commerce équitable A	104	129,1	100	23,8
commerce équitable B	72	158,3	90	61,9
conduites alimentaires A	124	130,5	45	52,3
conduites alimentaires B	128	144,45	85	123,8
sécurité sociale A	44	56,9	50	38
sécurité sociale B	36	33,3	60	64,3
fureur de vivre A	100	100	90	114,2
fureur de vivre B	80	77,7	120	109,5
mime A	88	45,8	25	61,9
mime B	84	70,8	45	59,5
lettre quartier A	132	159,7	165	147,6
lettre quartier B	84	137,4	135	135,7
dépression A	120	101,4	35	57,1
dépression B	116	122,2	85	111,9
impro théâtrales A	100	78,6	45	78,5
impro théâtrales B	84	98,6	80	71,4
moyenne	87,5	89,6	72	72,3

8. Classement des différentes animations

classement des activités

titre de l'animation	pays confondus		Québec			france
	pour vous	pour vos publics	pour vous	pour vos publics	pour vous	pour vos publics
comment aider vos enfants dans leur apprentissage de la lecture, conseils pratiques.	1	1	1	1	3	2
lettres de mon quartier : ateliers d'écriture ambulants. Lettres exposées au bout d'un mois à la bibliothèque	2	4	2	9	1	3
histoire de ma ville : conférences et diapositives	3	2	3	6	2	1
les conduites alimentaires à risque dans l'enfance et l'adolescence	8	3	4	2	11	7
faire face à la dépression : le point de vue de la psychiatrie, conférence suivie d'une vente de livres	9	6	5	3	13	9
"Je me suis plongé dans le poème de la mer : atelier d'écriture	4	10	6	14	4	6
commerce équitable : les moyens de devenir "consommateurs", conférence, dégustation et vente de livres par l'auteur	6	9	7	8	8	10
"La fureur de vivre", projection du film suivi d'une discussion avec des pédagogues et les adolescents présents	5	7	8	11	5	4
harry potter, projection du film suivi d'une présentation du livre	11	5	9	5	14	5
plongée historique dans la naissance du terrorisme islamique	7	11	10	15	6	8
comment choisir son PC, quelques conseils pratiques, conférence	14	8	11	4	15	11
"Un jour comme les autres", spectacle de mime	12	14	12	13	9	15
improvisations théâtrales, atelier	13	13	13	12	10	12
Les instruments de l'Inde ancienne, concert commenté	10	16	14	17	7	14
Comment la kinésio-psychologie peut vous aider à être vous-mêmes, conférence suivie d'une vente de livres par l'auteur	16	12	15	10	16	16
"défendre la sécurité sociale aujourd'hui", conférence suivie d'un débat	15	15	16	18	12	13
séances de yoga gratuites	17	17	17	7	17	18
apprendre à cuisiner au Micro-ondes, atelier	18	18	18	16	18	17

9. Classement des différents objectifs

variable	rang / 2 pays	rang Québec	rang France
mettre en valeur les collections de la bibliothèque	1	1	1
attirer un plus grand public à la bibliothèque	2	2	2
amener à la lecture des gens qui ne lisent ordinairement pas	3	3	3
Donner à la bibliothèque l'image d'un centre culturel ouvert à la communauté	4	4	4
donner au quotidien une certaine ambiance de vie et de détente à la bibliothèque	5	5	5
rendre compte d'un sujet de façon plus pertinente que par la simple lecture	6	6	6
stimuler le personnel de la bibliothèque	7	7	7

10. Résultats obtenus à la première question (texte libre)

Nous faisons figurer ces réponses (64/70, 32 québécoises, 32 françaises) en annexe⁹⁸. Nous y avons souligné les propos que nous avons trouvés particulièrement significatifs souvent à cause de leur originalité ou de leur caractère synthétique.

Les mots en italiques correspondent au champ « Autre » de la question 2.

QUEBEC

« L'animation s'étend beaucoup plus loin que le simple fait de l'utilisation de notre collection. La bibliothèque doit devenir un milieu propice aux échanges (conférences, séminaires, etc.) Nous avons le mandat de nous impliquer dans notre milieu social.

Faire de la bibliothèque un lieu où il est bon de retrouver toutes les générations en leur offrant des animations variées et au goût du jour. »

« Toutes activités par lesquelles on peut promouvoir le livre et la lecture et donner le goût de lire. »

« L'animation en bibliothèque constitue le fait de développer des moyens qui permettent d'amener le lecteur vers le livre et vice-versa, et pour ce faire deux volets sont à considérer : la promotion de la lecture d'une part et la mise en valeur des collections d'autre part.

maintenir les habitudes de lecture en créant des liens avec les lecteurs. »

« Un moyen de mettre en valeur une partie de notre collection. Un moyen de rendre le lieu vivant donc attrayant. »

« L'objectif de l'animation est de faire découvrir les livres, de rendre plus vivante la bibliothèque. L'animation crée l'envie d'y retourner pour voir ce qu'il y a de nouveau, c'est le miel qui attire l'ours ! »

« Activités offertes au public permettant la promotion du livre. »

« Activités permettant au public de découvrir la bibliothèque et ses possibilités autant littéraires, documentaires qu'artistiques. »

« Donner la vie aux livres en les racontant, faire connaître les auteurs en démystifiant leur métier et en les rendant accessibles aux usagers. Promouvoir les livres par des thèmes, des conférences sur différents sujets. »

« L'animation en bibliothèque permet de faire la promotion du livre et de la lecture auprès des différents publics lecteurs ou non. Elle permet de mettre en évidence différentes sections de nos collections. L'animation permet également de faire le lien avec les organismes du milieu, de compléter par des rencontres et des ateliers l'offre d'information du livre. »

« Activités faisant la promotion de la lecture »

⁹⁸ Selon la formule utilisée par la BPI pour les résultats en texte libre du sondage de 1995 à la fin de *Animation et Bibliothèques : hasard ou nécessité ?*

« L'animation est ensemble de pratiques qui favorisent dans un groupe la participation de ses membres à la vie collective, par des activités culturelles et de loisir, et la stimulation des échanges sociaux. L'animation dans les bibliothèques publiques permet au citoyen d'une municipalité de participer à la vie communautaire et de tisser des liens entre eux. »

« L'animation en bibliothèque est, selon moi, une façon de faire rayonner la bibliothèque dans sa municipalité, d'amener à la bibliothèque de nouveaux abonnés, exemple: Les animations pour enfants nous amènent les parents. L'animation nous permet de parler des différents services offerts par la bibliothèque. L'animation peut promouvoir certains auteurs, certains livres, certaines catégorie de livres mais elle peut être que le "véhicule" pour amener les gens à la bibliothèque, exemple : Spectacle pour enfants. »

« Nous offrons 2 types d'animation: conférenciers invités (présentation de sujets spécifiques avec participation du public); et des ateliers (ex. clubs de lecture, sessions d'ordinateur pour les aînés) »

« L'animation en bibliothèque consiste en la promotion de la lecture et de nos collections par diverses activités attirant tous les types de public. De cette manière, nous tentons de faire voir à la population en quoi la bibliothèque peut leur être utile par la quantité d'informations diverses qui leur est fournies, mais aussi par les différentes activités culturelles qui peuvent les intéresser et les divertir.

Informers la population sur divers sujets

Répondre aux besoins de la population

Fournir un bon service aux gens qui aiment déjà la lecture et qui veulent s'adonner plus activement à cette activité. »

« Toute activité visant à promouvoir la connaissance et l'apprentissage, l'initiation à un domaine manuel ou intellectuel, que l'on peut compléter en offrant des suggestions de lecture sur le sujet. »

« C'est tout ce qui donne vie à la bibliothèque. C'est également avec l'animation qu'on donne vie aux livres, ainsi qu'à tous les documents sous toutes leurs formes. »

« Activités créatives culturelles et sociales. Un divertissement, un loisir qui nous fait découvrir des auteurs d'hier et d'aujourd'hui les bonheurs de la lecture, la magie de la langue, et la fécondité des mots. Les divers sujets d'animations nous font goûter et agréments la réflexion, la lecture et même l'écriture. »

« Faire de la bibliothèque un lieu vivant. Outre les activités (club de lecture, heure du conte, concours) poser des gestes quotidiens pour mettre en valeur la bibliothèque relève aussi de l'animation (offrir des bibliographies, expositions, thématiques, décorations)

mettre en valeur les autres ressources (internet, audiovisuel, base de données)

créer des associations

former les usagers à bien utiliser la bibliothèque

créer de la pub pour la bibliothèque. »

« Toute activité qui contribue à faire de la bibliothèque un lieu animé (ex : heure du conte, rencontre d'auteurs, vitrines thématiques, club de lecture, etc.) et à faire découvrir les richesses de la bibliothèque. Ces activités sont développées en fonction d'un public particulier (jeunes, ados, adultes) »

« Animation, c'est créer un divertissement, un engouement, un plaisir, une folie. C'est une affaire d'attraction et de découverte. »

« L'animation en bibliothèque est un ensemble d'activités offertes aux citoyens, qui se veut complémentaire aux services de prêt et de consultation de la bibliothèque. »

« Toutes les activités permettant d'attirer des usagers à la bibliothèque. »

« L'animation est un service complémentaire offert par les bibliothèques visant ainsi à amener une toute autre clientèle et également à dynamiser ce milieu. Joindre des activités d'animation à un milieu de culture et d'éducation est une façon de rendre plus vivante les bibliothèques, car la bibliothèque doit s'avérer un lieu de loisir également. »

« Les animations en bibliothèque sont des activités organisées afin d'exploiter au maximum les différentes vocations de la bibliothèque soit: culture, savoir, formation, information, divertissement, etc. Pour y arriver nous invitons auteurs, formateurs, conférenciers, conteurs, ou toutes autres spécialistes selon le sujet recherché. Ainsi nous sommes susceptibles d'attirer une grande variété de public et de répondre à leur besoin. »

« L'animation en bibliothèque c'est de donner le goût aux usagers d'emprunter des documents, de stimuler la lecture chez les jeunes et moins jeunes. Et de créer une habitude de fréquentation afin que les gens associent la bibliothèque à un milieu dynamique, divertissant et intéressant, à fréquenter.

Démocratiser les connaissances et le savoir »

« En théorie, l'animation a pour objectif de mettre en valeur et de faire découvrir les ressources insoupçonnées de la bibliothèque aux publics qui en ont besoin. Elle permet de remplir au mieux notre mission de médiateurs (ou d'intermédiaires) entre une masse de documents (livres, sites, périodiques...) et des publics divers et variés. Elle devrait s'attacher pour chaque projet d'animation à définir quel public est visé par telle action, et quels sont les différents volets de l'animation destinés à y parvenir. En pratique, il s'agit le plus souvent d'une vitrine promotionnelle de la bibliothèque face aux élus, où le public n'est pas touché (ou si peu que cela est insignifiant). Ce qui n'empêche pas des moyens de communication importants (plaquettes de qualité). Ou encore des "animation parachutées" par la direction sans concertation avec les équipes en prise directe avec le public.

Mieux remplir notre mission de médiateurs ou d'intermédiaires entre une liste de documents et des publics divers et variés. »

« L'animation en bibliothèque devrait tourner autour du livre, donc de la littérature, et des activités qui s'y rattachent, par exemple l'écriture. Le volet culturel est un complément.

Permettre au grand public de rencontrer des auteurs

De s'informer sur les sujets d'actualité »

« N'importe quelle activité qui encourage l'usage de la bibliothèque.

Stimuler un échange d'idées. »

« Des activités de formation (Internet, logiciels, recherche d'information, etc.) de promotion de collection et des services de la bibliothèque (expositions thématiques, visites guidées, etc.) animation du livre (heure du conte, club de lecture) et toute autre activité qui privilégie le contact de la culture (théâtre, concert, etc.) »

« Animation : pas des activités pour des activités, mais au service de la médiation des collections et des services, de la promotion de la lecture et de la formation documentaire.

liaison avec la communauté

activités hors les murs

activité aux nouveaux arrivants et soutien à l'intégration, aux relations interculturelles

formation de l'utilisateur. »

« L'animation elle va de pair avec le monde culturel qui est en constante évolution.. Les bibliothèques se doivent d'en être le reflet afin de toucher toutes les catégories d'utilisateurs. Il faut donc être à l'affût des idées nouvelles puisque les centres d'intérêt de la population changent sans cesse . Il faut être à l'écoute, et avoir l'esprit et l'œil ouvert.

Lieu d'évasion

Endroit d'apprentissage

Milieu culturel à faire connaître aux décideurs. »

« Une façon vivante et active de stimuler l'apprentissage, de démystifier le livre et la bibliothèque, d'amener divers publics aux bibliothèques et de créer des partenariats intéressants et variés. C'est également une façon de tisser de nouveaux liens, d'échanger sur une variété de sujets et de permettre à plusieurs médiums de se rencontrer.

Favoriser l'alphabétisation. »

FRANCE

« L'animation en bibliothèques revêt des actions visant à valoriser les fonds documentaires mais également à favoriser la médiation et positionner les établissements comme lieu de vie, de découvertes, de réflexion sur le monde. Ces actions menées sur le court ou le long terme, et faisant appel à des prestataires extérieurs ou non, nécessitent une communication adaptée en fonction du public visé. et se construisent la plupart du temps en partenariat avec d'autres organismes (école, mais aussi structures culturelles, partenaires privés ou associatifs)

tisser des partenariats »

« Ensemble d'activités variées liées ou non à l'actualité destinées à mettre en valeur les collections sur leurs différents supports pour les faire connaître au public qui fréquente déjà la Bibliothèque et si possible attirer un public nouveau. Dans la mesure où le fonds est encyclopédique, aucun thème n'est déplacé. Ces animations doivent pouvoir s'adresser à des publics variés, enfants, adolescents, adultes. Le succès des animations dépend des relais et partenariats qu'on peut trouver à l'extérieur de la Bibliothèque, culturels ou autres. »

« Faire des propositions aux étudiants qui contribuent à développer leur culture générale; le plus souvent possible en relation avec les collections de la

bibliothèque: expositions de livres, de photos, lectures littéraires, causeries, conférences souvent dans le cadre des événements nationaux (Printemps des poètes, Mois du patrimoine écrit.)

faire des propositions à côté de l'enseignement contribuant à la culture personnelle. »⁹⁹

« un synonyme pourrait être action de promotion de la lecture, mais je préfère une définition restreinte à : action de promotion des fonds de la bibliothèque. »

« Toute forme d'action culturelle visant à offrir aux utilisateurs de la bibliothèque la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances, de se cultiver, de se distraire en s'enrichissant »

« Mettre en valeur des collections. Collaborer avec les associations locales

Essayer dans la mesure du possible de coller à l'actualité

Associer les forces vives locales

L'image politique ne peut être éludée. »

« L'animation relève des missions de communication et d'éducation des bibliothèques. Elle est à la fois un outil permettant d'inscrire la bibliothèque dans la ville (la question du positionnement et de l'image), d'amener un public plus large vers la lecture, et de (re)découvrir les collections des bibliothèques. Enfin, elle participe au renforcement des réseaux (entre bibliothèques et/ou entre institutions culturelles d'un même territoire). »

« Pour moi, il s'agit principalement d'animer les fonds et collections d'une bibliothèque, de les valoriser et de les faire découvrir qu'il s'agissent des documents imprimés (livres de fiction, documentaires, presse..) ou des autres supports de communication (cinéma, musique, Internet,..) ainsi que d'animer le lieu bibliothèque en en donnant une image d'un lieu d'échanges ouvert et

⁹⁹ Ces mots sont ceux d'un responsable de l'animation en bibliothèque universitaire qui dont nous avons tout de même retenu la contribution parce qu'elle nous a semblé intéressante. C'est l'unique cas de ce genre.

dynamique et d'aider par la mise en place d'actions et de projets à la découverte et au plaisir de lire. L'animation est quotidienne (présentation de choix de livres, tables thématiques, conseils aux lecteurs, coups de cœur des bibliothécaires, accueil réguliers de scolaires, ou de groupes divers -petite enfance, adultes en recherche d'emploi...-) et repose beaucoup sur ce travail journalier et répété de médiation. Mais l'animation, c'est aussi des événements ponctuels en relation avec une thématique, un projet d'établissement ou une manifestation culturelle locale ou nationale: exposition, venue d'écrivain, rencontre-débat, lectures à voix haute, séances conte, projections, concerts, ateliers divers (calligraphie, BD, fabrication (physique/reliure) de livres, atelier d'écriture... De part l'exhaustivité des thèmes traités dans les livres, il est évident que les animations peuvent être très diverses (littéraires, mais aussi scientifiques, historiques,...) et qu'elles se font l'écho de problèmes de société (santé, économie, écologie...) ou des préoccupations et centres d'intérêt du public (jardinage, médecines douces ..). Cette diversité renvoie l'image d'un lieu vivant dans la ville, mais nous évitons de nous substituer à des structures ou autres organismes qui organisent ce genre d'événement régulièrement et souvent mieux que nous. De fait, nous privilégions souvent des animations en relation directe avec le livre ou l'écrit surtout quand il s'agit d'animations en direction du public jeunesse.

Fidéliser les usagers

Faire de la bibliothèque un lieu phare dans la cité.

Renforcer l'image de l'établissement auprès de la tutelle.

Développer des partenariats culturels. »

« l'animation en bibliothèque, c'est permettre aux usagers de faire de la médiathèque leur lieu de culture.

Donner un éclairage sur l'actualité

Se faire l'écho de l'actualité éditoriale. »

« Pour moi les animations en bibliothèque doivent servir à connaître notre fonds et le mettre en valeur avec des partenariats impliqués à part entière dans ces projets.

Donner une formation solide aux personnels des bibliothèques. »

« L'animation, que je préfère remplacer par l'action culturelle, a pour objectif de susciter et de développer le désir de lire et celui d'une pratique culturelle autour des documents quels que soient leur support, auprès des publics actuels et potentiels. Elle est aussi un moyen de faire la bibliothèque, son offre et les services qu'elle peut rendre aux élus (tutelle départementale et communes partenaires) et à la population d'un territoire donné. »

« Faire de l'animation en bibliothèque, c'est s'efforcer de "rendre vivante" une collection, amener d'autres publics à la lecture par d'autres chemins. L'animation vise le collectif. »

« Toute action culturelle qui a pour point de départ ou d'arrivée les collections : forme et contenu. Rencontres avec acteurs de la chaîne du livre, expositions, heures du conte, clubs de lecteurs ou auditeurs, ateliers de création : écriture, calligraphie, salon du livre,... et jumelages entre lecteurs de bibliothèques. Toute action culturelle qui situe le lecteur dans un équilibre entre l'acte intime qu'est la lecture et la socialisation de cet acte. »

« actions de médiation culturelle entre les collections et les publics mises en place par les bibliothèques. »

« Faire vivre des fonds de documents - livres, documents sonores, images - afin de les faire découvrir à des "lecteurs" qui n'iraient pas forcément vers eux. »

« Il s'agit de toutes actions visant à mettre en valeur le contenu de la bibliothèque: de la table présentant les nouvelles acquisitions aux spectacles en passant par ateliers, rencontres, club de lecture, concerts...

fidéliser

Communiquer l'image d'un réseau de bibliothèque travaillant ensemble.

Positionner la BDP par rapport à son réseau. »

« En plus de la formation du prêt de docs et du conseil, l'action culturelle contribue à développer auprès des professionnels ainsi que des bénévoles la notion de réseau. »

« C'est faire vivre un lieu et des collections. »

« Pour moi, il s'agit de toute action qui, au-delà de la simple (sic!) mise à disposition des collections, tend à valoriser ces collections et, au-delà, le livre, la lecture ou tout autre média support d'information et de culture auprès de publics dont la "proximité" avec ces média peut être plus ou moins grande. Cela peut englober bien des choses et c'est pourquoi il ne faut pas non plus s'éparpiller et faire des "coups", mais travailler en profondeur (de manière répétée) sur une forme et/ou avec un public, établir un programme cohérent et bien en amont pour permettre une information claire. »

« Il s'agit d'un ensemble d'activités visant à rendre plus visibles nos collections et nos services : par exemple, des expositions, des bibliographies succinctes, des conférenciers, des signalements particuliers pour nos collections, etc.
faire découvrir des œuvres ou des domaines peu ou mal connus (poésie, mais aussi sciences par exemple) »

« Tous les moyens mis en œuvre pour faire vivre les collections des bibliothèques, les valoriser, les faire connaître à l'extérieur de façon à ce que le public puisse s'y référer lorsqu'il en a besoin. »

« Pour moi l'animation relève surtout d'une MEDIATION culturelle, dans le sens où nous sommes des "passeurs" de savoirs, d'images, de sons, d'échanges. Cette médiation doit se faire sur des temps forts (animations spécifiques par le biais d'expositions, de rencontres avec des artistes, de conférences, de spectacles...) mais aussi au quotidien (mise en valeur de documents sur un thème, dialogue avec le public, signalétique claire, heure du conte, lectures d'albums pour les enfants...)

Faire plutôt que de l'animation au sens strict une médiation vers le livre et la lecture, favoriser les échanges entre les gens (artistes publics, publics entre eux) »

« Plutôt que de parler d'animation, je préfère parler de mise en valeur des collections, ce qui est préférable. Pour moi, parler d'animation seule présente le défaut de réaliser des animations complètement déconnectées des activités de la bibliothèque et le risque de transformer un auditorium en salle de spectacle. »

« Action culturelle destinée à valoriser et positionner la bibliothèque en tant que lieu culturel vivant, convivial et incontournable dans la commune.

s'ouvrir sur les autres domaines culturels que l'on dit difficiles d'accès. Les promouvoir (poésie, théâtre contemporain, arts plastiques, danses) »

« conférences, expositions, lectures, concerts, tables rondes, heures du conte, cafes-lecture, club lecture, visites de groupes, initiations à l'informatique ou à internet = activités et services en rapport avec les fonds et le matériel (informatique) de la bibliothèque mais qui ne sont ni du prêt ni de la communication de docs. »

« Toute forme d'expression vivante mettant en animation les différents supports des bibliothèques (livres, CD...) selon leurs nombreuses thématiques à choisir en fonction des publics à réjouir. »

« Valorisation du fonds de la bibliothèque. Valorisation des arts et des artistes (livres d'art, cinéma (scénario), histoire etc.) donc des acteurs qui font vivre la culture. Dans un but de partage avec le public pour montrer la vie de leur bibliothèque, son dynamisme, sa motivation et ainsi fidéliser les lecteurs et intéresser les futurs lecteurs. »

« La mise en valeur des collections par le biais d'expositions-conférences-contes-concerts »

« L'animation est une programmation culturelle qui, selon un thème défini, permet de faire le lien entre une collection (quelque soit le support ou le genre) et un public (que ce soit les usagers mais également le public potentiel). Il me semble important de proposer, sur une même thématique, des formes variées d'animation (conte, spectacle, projection, rencontre, vente...) en direction des différents publics (tout public, groupes constitués, partenaires de la bibliothèque) qui composent notre ville. »

« Être au cœur de la vie de la Communauté : en traitant de thèmes actuels et en apportant une ouverture d'esprit, et un lieu d'échange entre les usagers. »

« Il s'agit d'un ensemble d'activités visant à rendre plus visible nos collections et nos services : par exemple, des expositions, des bibliographies succinctes, des conférenciers, des signalements particuliers pour nos collections, etc.

adapter les ressources littéraires et informationnelles au besoin des usagers. »

« Favoriser la rencontre avec les œuvres et les artistes mettre en valeur les collections, inviter le public à participer aux actions, faire connaître les ressources et les lieux-ressources. »